



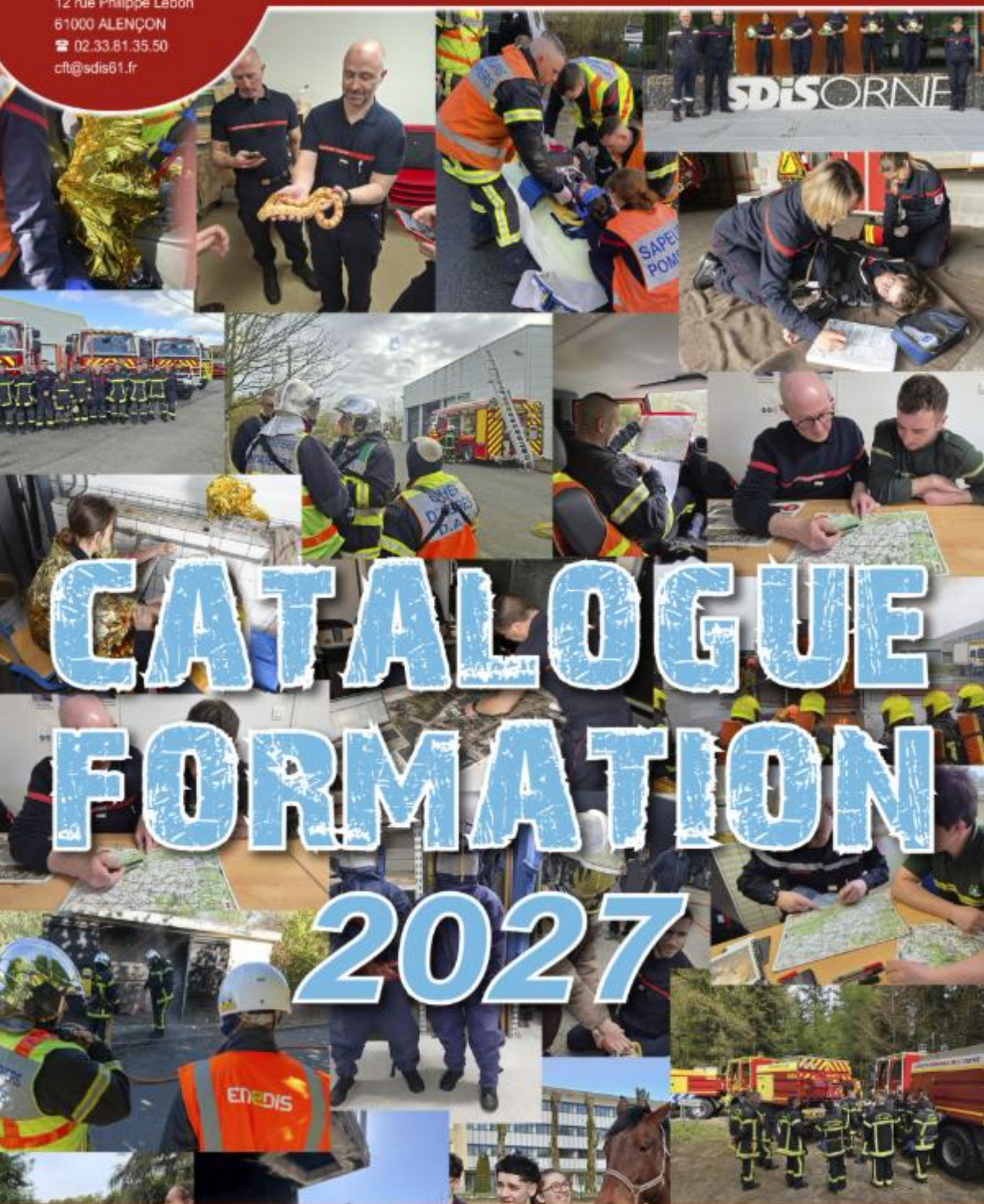
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

12 rue Philippe Lebon

61000 ALENÇON

☎ 02.33.81.35.50

cfti@sdis61.fr





LE MOT DU DIRECTEUR DEPARTEMENTAL ADJOINT

« En intervention, la sécurité de l'autre dépend aussi de moi »



Chaque mission que nous accomplissons repose avant tout sur les femmes et les hommes qui la réalisent. Leur engagement, leur expérience et leur professionnalisme constituent notre première force. Mais ces qualités doivent être entretenues, actualisées et développées en permanence pour répondre aux exigences d'un environnement opérationnel toujours plus complexe.

Dans ce contexte, la formation n'est pas une obligation parmi d'autres. Elle est une condition essentielle de notre efficacité collective. Elle permet l'acquisition de nouvelles compétences, le maintien des savoir-faire opérationnels et l'adaptation de nos pratiques aux évolutions des risques, des techniques et des organisations.

Au-delà de la seule maîtrise technique, se former est également un enjeu majeur de sécurité. Chaque connaissance acquise, chaque geste répété, chaque procédure maîtrisée contribue à réduire notre exposition aux risques et à renforcer notre capacité à agir dans les meilleures conditions. Se former, c'est aussi apprendre à veiller les uns sur les autres, à reconnaître les risques auxquels nos coéquipiers sont exposés et à pouvoir compter sur eux dans les situations les plus exigeantes. Car, dans l'action, la sécurité de chacun repose aussi sur la confiance et la compétence de tous. La qualité de la réponse opérationnelle que nous apportons à la population est indissociable du niveau de préparation de celles et ceux qui la mettent en œuvre.

La mise en œuvre de l'engagement différencié traduit notre volonté de permettre à chacun de trouver sa place au sein du SDIS de l'Orne, quels que soient son parcours, ses disponibilités ou son projet d'engagement. Pour accompagner cette évolution, les formations ont été pensées comme de véritables parcours de compétences, adaptés aux missions exercées et aux qualifications détenues. Elles offrent également à chaque sapeur-pompier volontaire la possibilité de progresser, d'élargir son champ d'action et d'évoluer vers de nouvelles responsabilités.

Le calendrier de formation 2027 traduit cette ambition. Il doit permettre à chacun de poursuivre son parcours, de consolider ses acquis et de développer les compétences nécessaires à l'exercice de ses missions. Cette dynamique constitue un investissement collectif au service de notre établissement, de la sécurité de nos personnels et de l'efficacité des secours.

Je remercie l'ensemble des acteurs qui contribuent à cette démarche exigeante. Leur implication quotidienne participe directement au maintien d'un bon niveau de compétence au sein du SDIS de l'Orne.

Je formule le vœu que cette nouvelle année de formation soit pour chacun une opportunité d'apprendre, de progresser et de préparer l'avenir avec confiance et exigence.

Colonel Christophe BRUSSON
Directeur départemental adjoint
du Service d'incendie et de secours

DATES A RETENIR



CROSS DEPARTEMENTAL

Le samedi 30 janvier 2027 à COUTERNE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE A PIED (CROSS NATIONAL)

Le samedi 27 mars 2027 à Saint Galmier - LOIRE (42)

COURSE D'ORIENTATION

Le samedi 28 août 2027

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

RASSEMBLEMENT TECHNIQUE DEPARTEMENTAL Le samedi 10 avril 2027 à Couterne

BREVET BLANC Le jeudi 25 février 2027

BREVET BLANC Le samedi 6 mars 2027

BREVET BLANC Le jeudi 22 avril 2027

BREVET BLANC Le samedi 24 avril 2027

BREVET Les samedis 29 mai et 5 juin 2027

RATTRAPAGE Le samedi 19 juin 2027

VACANCES SCOLAIRES (ZONE B)

Reprise Le lundi 4 janvier 2027

Hiver Du samedi 20 février au dimanche 7 mars 2027

Printemps Du samedi 17 avril au dimanche 2 mai 2027

Ascension Du jeudi 6 mai au dimanche 9 mai 2027

Été Du samedi 3 juillet au mardi 31 août 2027

Toussaint Du samedi 23 octobre au dimanche 7 novembre 2027

Noël Du samedi 18 décembre 2027 au dimanche 2 janvier 2027

SOMMAIRE

Présentation des grades.....	6
Présentation du service FORMATION / SPORT	8
Présentation des référents départementaux.....	9
Présentation des nouveautés 2027	9
PARCOURS 2027 - FI EQUIPIER SPV (toutes missions)	10
FI EQUIPIER SPV (Engagement différencié - SSUAP)	11
FI EQUIPIER SPV (Engagement différencié – SSUAP/PPBE)	12
FI EQUIPIER SPV (Engagement différencié – SSUAP/PPBE/SR)	13
PARCOURS 2027 - CHEF D'EQUIPE SPV toutes missions	14
CHEF D'EQUIPE SPV	15
(Engagement différencié SSUAP ou SSUAP/PPBE ou SSUAP PPBE/SR).....	15
PARCOURS 2027 - CHEF D'AGRES UNE EQUIPE SPV	16
CHEF D'AGRES UNE EQUIPE SPV.....	17
(Engagement différencié SSUAP)	17
CHEF D'AGRES UNE EQUIPE SPV.....	18
(Engagement différencié SSUAP / PPBE).....	18
PARCOURS 2027 - CHEF D'AGRES TOUT ENGIN SPV	19
PARCOURS 2027 - FI EQUIPIER SPV - JSP	20
PARCOURS 2027 – ANIMATEUR JSP	21
Intégration.....	22
Prompt secours	23
Équipier SSUAP	24
Équipier PPBE	25
Équipier PPBE-JSP	26
Équipier INCENDIE	27
Équipier FEN	28
Équipier SR	29
Chef d'Équipe INCENDIE	30
Accompagnateur de proximité	31
Chef d'Agrès SSUAP	32
Chef d'Agrès PPBE	33
Chef d'Agrès SR	34
Chef d'Agrès MEA	35
Chef d'Agrès TOUT ENGIN	36
FAE de Sous-Officier de Garde SPP – FAE SOG.....	37
Journée Bonnes Pratiques CATE SOG.....	38
Journée Bonnes Pratiques INCENDIE	39
Journée Bonnes Pratiques INCENDIE Chef d'agrès une équipe	40
Journée Bonnes Pratiques FORMATEURS – Filière COD	40
Journée Bonnes Pratiques SSUAP (avancement engagement différencié)	41
FMPA SAV 1	41

FMPA EAP 1	42
FMPA EAP 2	42
FMA RCH	42
FMA RAD.....	43
FMPA COD 2 PL	43
FMPA FORMATEUR SAP	43
FMPA FOR de FOR SAP	43
FMPA FDF 1 et 2.....	44
FMPA FDF 3.....	44
FMPA animateur JSP	44
FMPA CHAÎNE DE COMMANDEMENT	45
FMPA CHEF DE GROUPE	45
FMPA Officier CODIS	46
FMPA Officiers SPP	46
FMPA Accompagnement GOC.....	46
FMPA SDE/USAR	47
FMPA Échelier MEA	47
FMPA Chef d'Agrès MEA	47
FMPA Réseau des formateurs	47
Formateur SAP	48
EAP 1	49
COD PREV – conduite préventive.....	50
COD 1.....	51
COD 2.....	52
Échelier MEA.....	53
FDF 1.....	54
FDF 2.....	55
OCO PC TAC	56
OSO.....	57
CSO.....	58
animateur JSP.....	59
Brevet National JSP	60
Journée de Perfectionnement Opérationnel	61
Journée d'intégration Chef de centre.....	62
Permis C	62
Habilitation COPHAR.....	63
Maintenance des casques F1.....	63
Attitudes et comportements face à une situation d'urgence	63
Nageur sauveteur aquatique	64

Présentation des grades

Hommes du rang



Je deviens sapeur-pompier.
J'ai le grade de sapeur 2^{ème} classe
J'ai 3 ans pour effectuer ma formation initiale.



J'ai validé ma **Formation Initiale de sapeur-pompier** et j'ai un an d'ancienneté.
J'ai l'appellation de sapeur 1^{ère} classe.
Je maintiens mes acquis et complète mes connaissances.
Je peux suivre des formations pour développer mes compétences (FDF, COD ...).



J'ai 3 ans d'ancienneté en qualité de sapeur.
Je peux être nommé caporal après avoir suivi la formation **chef d'équipe** (incendie ou hors incendie).



J'ai 3 ans d'ancienneté dans le grade de caporal.
Je reçois l'appellation de caporal-chef.

Sous-officiers



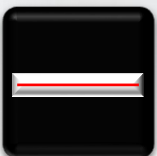
J'ai 3 ans d'ancienneté dans le grade de caporal. J'ai effectué ma formation d'accompagnateur de proximité (ACCPRO).
Je peux être nommé sergent après avoir validé les formations de **chef d'agrès une équipe SSUAP et PPBE**.



J'ai 3 ans d'ancienneté dans le grade de sergent.
Je reçois l'appellation de sergent-chef.



J'ai 4 ans d'ancienneté en qualité de sous-officier.
Je peux être nommé adjudant après avoir validé la formation de **chef d'agrès tout engin**.
Les chefs de centre et adjoints peuvent être nommés au bout de 2 ans d'ancienneté au lieu de 4 ans.



J'ai 3 ans d'ancienneté dans le grade d'adjudant.
Je reçois l'appellation d'adjudant-chef.

Les officiers



Lieutenant (2° classe, 1° classe, hors classe)



Capitaine



Commandant



Lieutenant-colonel

Les emplois supérieurs de direction



Colonel et colonel hors classe



Contrôleur général



Contrôleur général (investi de responsabilités particulières à l'Etat)

La Sous-Direction de Santé (SDS)

Médecins



Médecin aspirant (SPV)



Médecin lieutenant (SPV)



Médecin capitaine (SPV) / classe normale stagiaire (SPP)



Médecin commandant (SPV) / classe normale titulaire (SPP)



Médecin lieutenant-colonel (SPV) / hors classe (SPP)



Médecin colonel (SPV) / classe exceptionnelle (SPP)

Pharmaciens



Pharmacien capitaine (SPV) / classe normale stagiaire (SPP)



Pharmacien commandant (SPV) / classe normale titulaire (SPP)



Pharmacien lieutenant-colonel (SPV) / hors classe (SPP)



Pharmacien colonel (SPV) / classe exceptionnelle (SPP)

Infirmiers



Infirmier (SPV) / classe normale (SPP)



Infirmier principal (SPV) / classe supérieure (SPP)



Infirmier chef (SPV) / hors classe (SPP)

Vétérinaires (SPV)



Vétérinaire capitaine



Vétérinaire commandant



Vétérinaire lieutenant-colonel



Vétérinaire colonel

Cadres de santé



Cadre de santé 2° classe



Cadre de santé 1° classe



Cadre supérieur de santé

Les experts



Expert(e)



Expert(e) SSSM



Psychologue

Les jeunes sapeurs-pompiers

JSP 1



JSP 2



JSP 3



JSP 4



Présentation du service FORMATION / SPORT

Le service FORMATION / SPORT (SFS) du SDIS 61 fait partie du Groupement Pilotage des Compétences (GPC).



Cheffe de service

CDT Laetitia TRASSARD
02 33 81 35 14

laetitia.trassard@sdis61.fr



Assistant Emploi / Formation **Filière PERMIS**

Monsieur Gilles DUVAL
☎ 02 33 81 35 52

gilles.duval@sdis61.fr



Secrétariat / Accueil

Madame Isabelle LEHAGRE
☎ 02 33 81 35 54

isabelle.lehagre@sdis61.fr



Secrétariat / Accueil

Madame Audrey BROSSARD
☎ 02 33 81 35 60

audrey.brossard@sdis61.fr



Doctrines opérationnelles

Ltn Mickaël GANDON

☎ 02 33 81 35 29

mickael.gandon@sdis61.fr



Chef du Centre de Formation Territorial

Responsable pédagogique

Correspondant EAP, JSP, BAC PRO, PPBE et Intégration

LTN Sébastien KIRIMAT

☎ 02 33 81 35 51

sebastien.kirimat@sdis61.fr



Concepteur SSUAP, SR

ADJ Guillaume PIARD

☎ 02 33 81 35 56

guillaume.piard@sdis61.fr



Formateur SSUAP

Sergent Jean-François MINARD

☎ 02 33 81 35 58

jean-francois.minard@sdis61.fr



Concepteur INCENDIE

ADC Antony FONTAINE

☎ 02 33 81 35 57

antony.fontaine@sdis61.fr



Concepteur INCENDIE

ADJ Bertrand LAPLANCHE

☎ 02 33 81 35 69

bertrand.laplanche@sdis61.fr



Formateur SR, INCENDIE

SCH Robin SALOUX

robin.saloux@sdis61.fr



Formateur SSUAP

SCH Géraud MANGUY

gerald.manguy@sdis61.fr

Présentation des référents départementaux



Filière FDF, FEN
CDT Laetitia TRASSARD
02 33 81 35 14
laetitia.trassard@sdis61.fr



Filière COD
Adjudant-chef Dimitri BOURLIER
dimitri.bourlier@sdis61.fr



Filière SDE
LTN 1ère classe Johan GUIHENEUC
☎ 02 33 81 35 84
johan.guiheneuc@sdis61.fr



Filière EAP
LTN Sébastien KIRIMAT
☎ 02 33 81 35 51
sebastien.kirimat@sdis61.fr



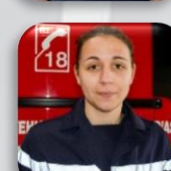
Filière RCH
Cdt Didier HELOU
☎ 02 33 81 35 31
didier.helou@sdis61.fr



Filière SIC
LCL Sébastien MARATHON
☎ 02 33 81 35 08
sebastien.marathon@sdis61.fr



Filière SAV
Adj Maxime JARDET
Filiere.nautique@sdis61.fr



Filière PPBE / Animalier
Sgt Marion FOURCHEAIGU
marion.fourcheaigu@sdis61.fr



Filière Drone
Ltn Vincent DELPONT-AUGUSTIN
☎ 02 33 98 46 02
vincent.delpont-augustin@sdis61.fr



Filière RAD
LCL Thierry FOLTZER-MAZZOLA
☎ 02 33 81 35 95
thierry.foltzer@sdis61.fr



**Président de l'Association des Jeunes
Sapeurs-Pompiers (ADJSP)**
ADC Mathieu POTTIER
☎ 06 95 01 45 94
pottiermathieu20@gmail.com



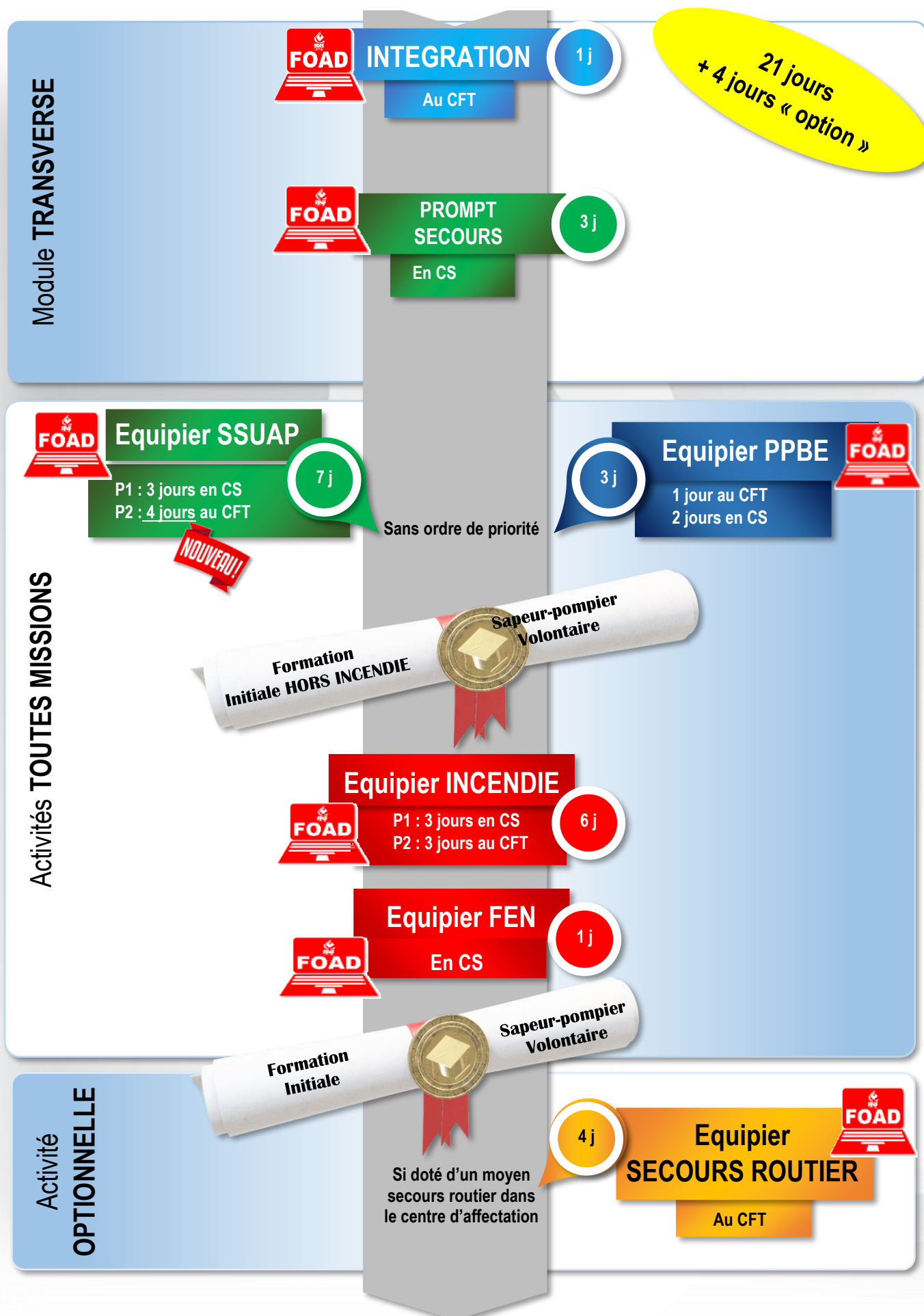
Présentation des nouveautés 2027



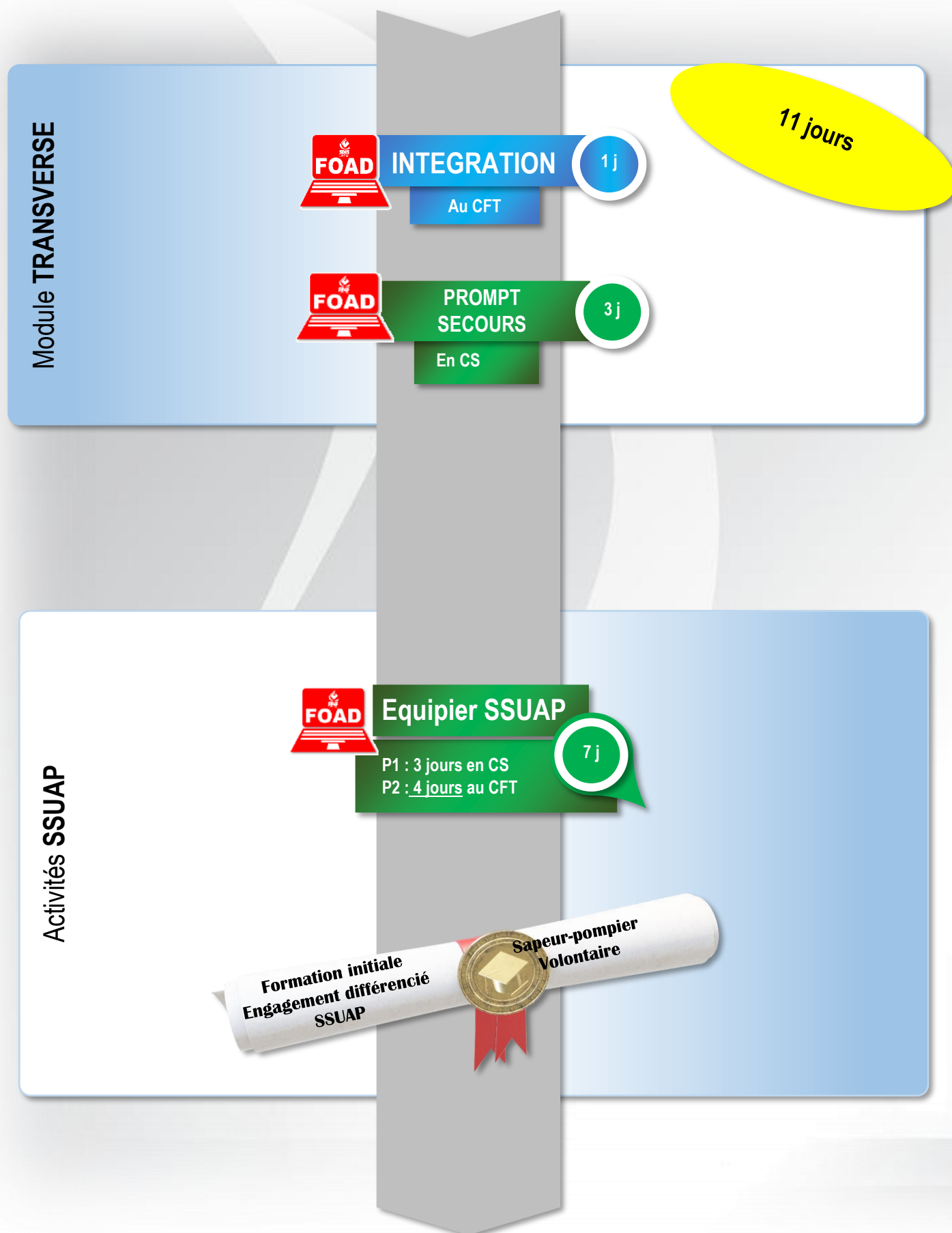
Engagement différencié :

- Déclinaison des parcours
- **Création JBP SSUAP** → 1 jour avant tout avancement (CE ou d'après 1 équipe)

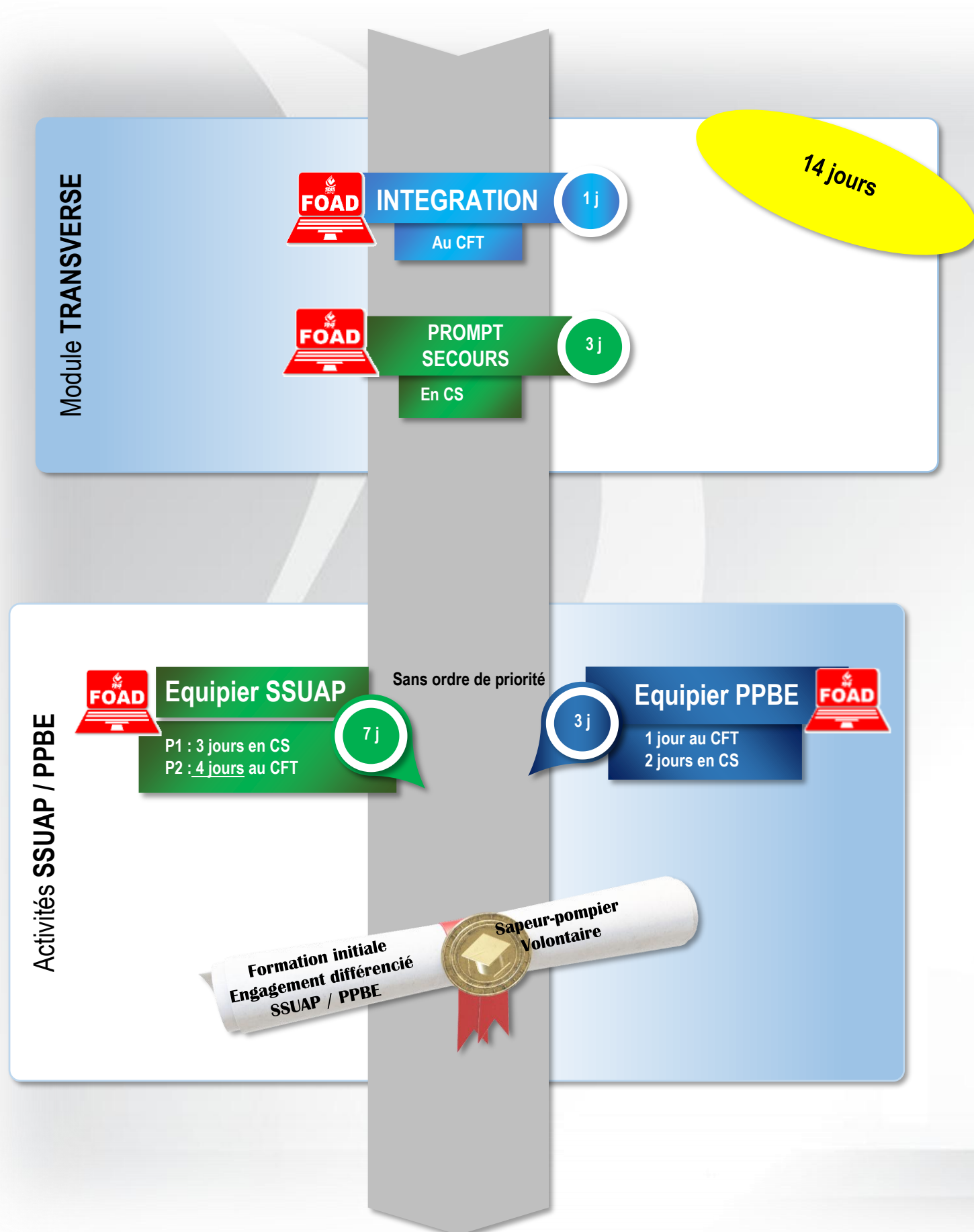
PARCOURS 2027 - FI EQUIPIER SPV (toutes missions)



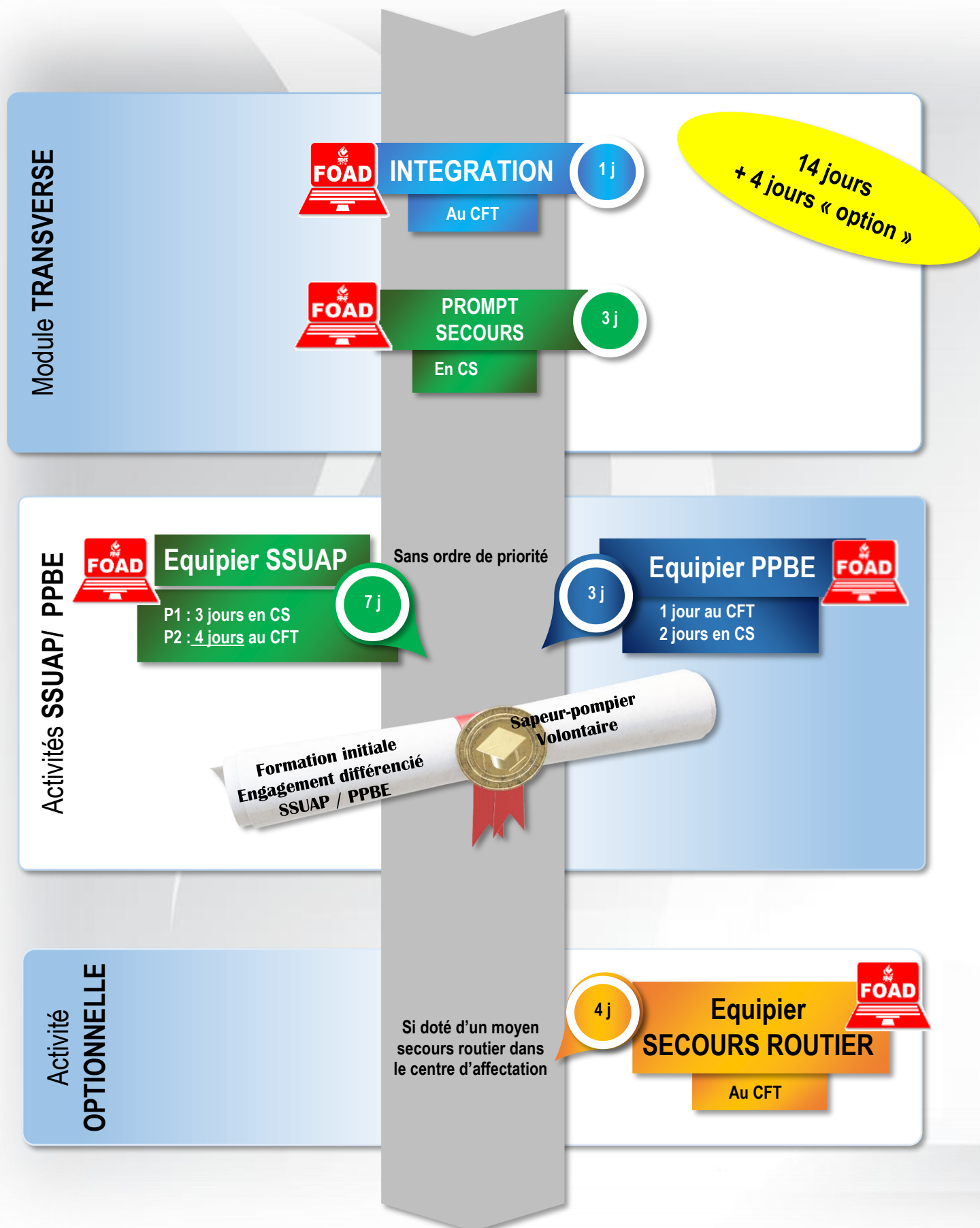
FI EQUIPIER SPV (Engagement différencié - SSUAP)



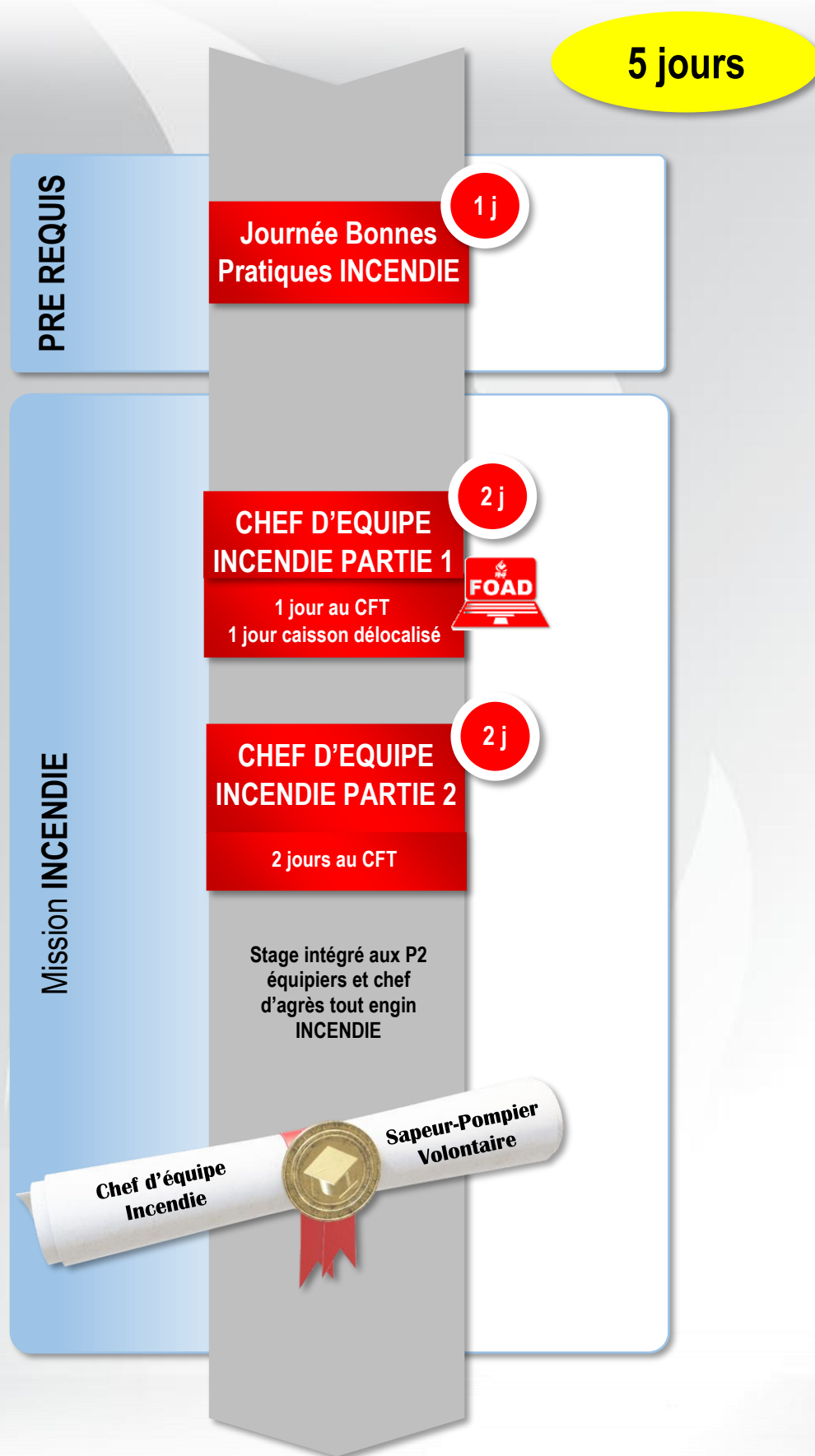
FI EQUIPIER SPV (Engagement différencié – SSUAP/PPBE)



FI EQUIPIER SPV (Engagement différencié – SSUAP/PPBE/SR)



PARCOURS 2027 - CHEF D'EQUIPE SPV toutes missions



CHEF D'EQUIPE SPV

(Engagement différencié SSUAP ou SSUAP/PPBE ou SSUAP PPBE/SR)

NOUVEAU!

1 jour

PRE REQUIS

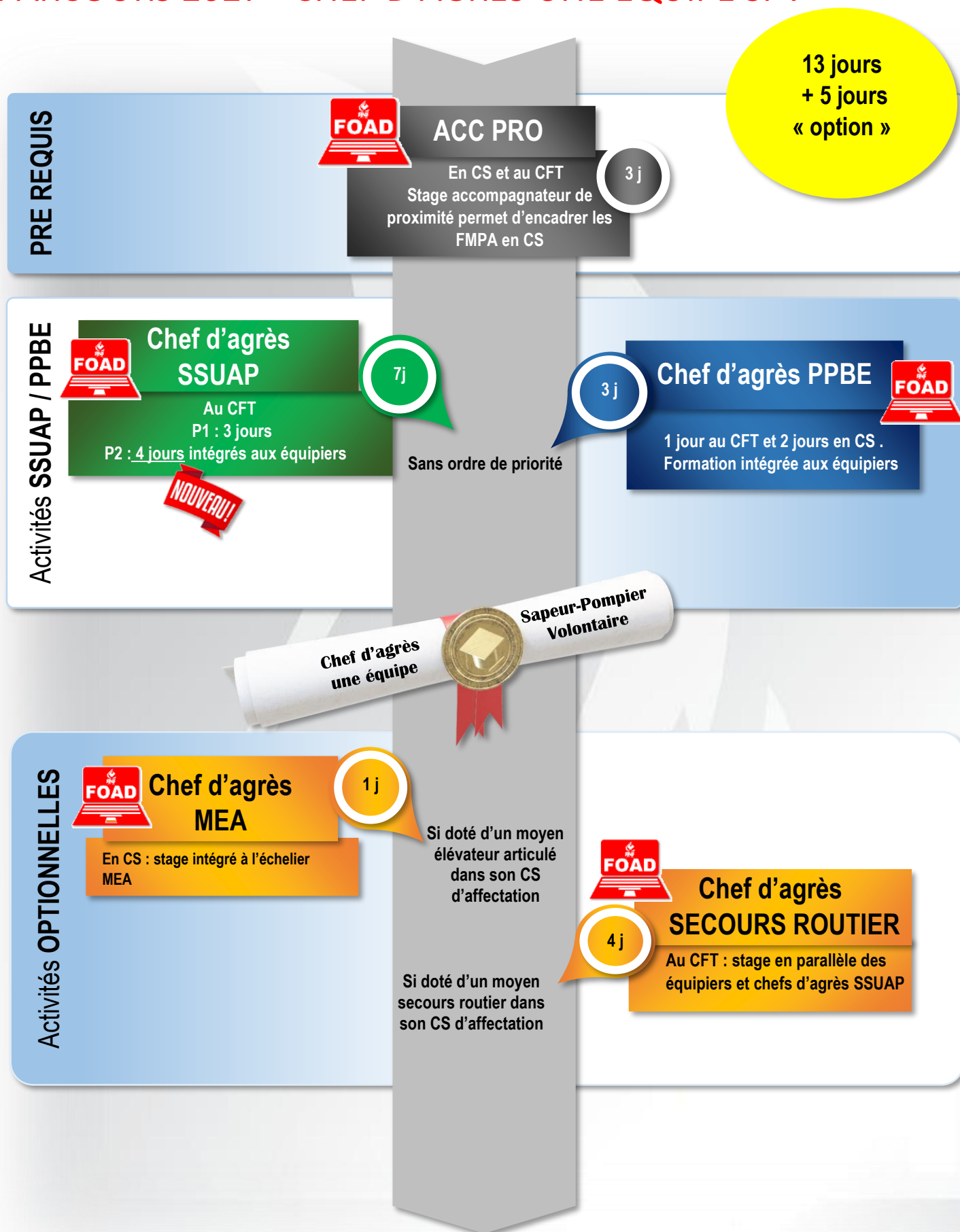
**Journée Bonnes
Pratiques SSUAP**

1 j

Chef d'équipe

**Sapeur-Pompier
Volontaire**

PARCOURS 2027 - CHEF D'AGRES UNE EQUIPE SPV



CHEF D'AGRES UNE EQUIPE SPV

(Engagement différencié SSUAP)

NOUVEAU!

11 jours

PRE REQUIS

**Journée Bonnes
Pratiques SSUAP**

1j



ACC PRO

En CS et au CFT
Stage accompagnateur de
proximité permet d'encadrer les
FMPE en CS

3j

Activités SSUAP / PPBE

**Chef d'agrès
SSUAP**

7j

Au CFT
P1 : 3 jours
P2 : 4 jours intégrés aux équipiers

**Chef d'agrès
une équipe**



**Sapeur-Pompier
Volontaire**

CHEF D'AGRES UNE EQUIPE SPV

(Engagement différencié SSUAP / PPBE)

NOUVEAU!

14 jours

1 j

**Journée Bonnes
Pratiques SSUAP**

FOAD

ACC PRO

En CS et au CFT
Stage accompagnateur de
proximité permet d'encadrer les
FMPA en CS

3 j

PRE REQUIS

Activités SSUAP / PPBE

FOAD

**Chef d'agrès
SSUAP**

7j

Au CFT
P1 : 3 jours
P2 : 4 jours intégrés aux équipiers

FOAD

Chef d'agrès PPBE

3 j

1 jour au CFT et 2 jours en CS .
Formation intégrée aux équipiers

Sans ordre de priorité

**Chef d'agrès
une équipe**

**Sapeur-Pompier
Volontaire**

PARCOURS 2027 - CHEF D'AGRES TOUT ENGIN SPV

10 jours

Activité **INCENDIE**

Recensement auprès des
chefs de centre

Accompagnement de proximité du sapeur-
pompier AVANT la formation



**CATE INCENDIE
PARTIE 1**

3 j

Au CFT

**CATE INCENDIE
PARTIE 2**

4 j

Au CFT

**CATE INCENDIE
PARTIE 3**

3 j

Au CFT

Formation intégrée à l'équipier INCENDIE
partie 2 et chef d'équipe INCENDIE

NOUVEAU!

**CATE
INCENDIE**

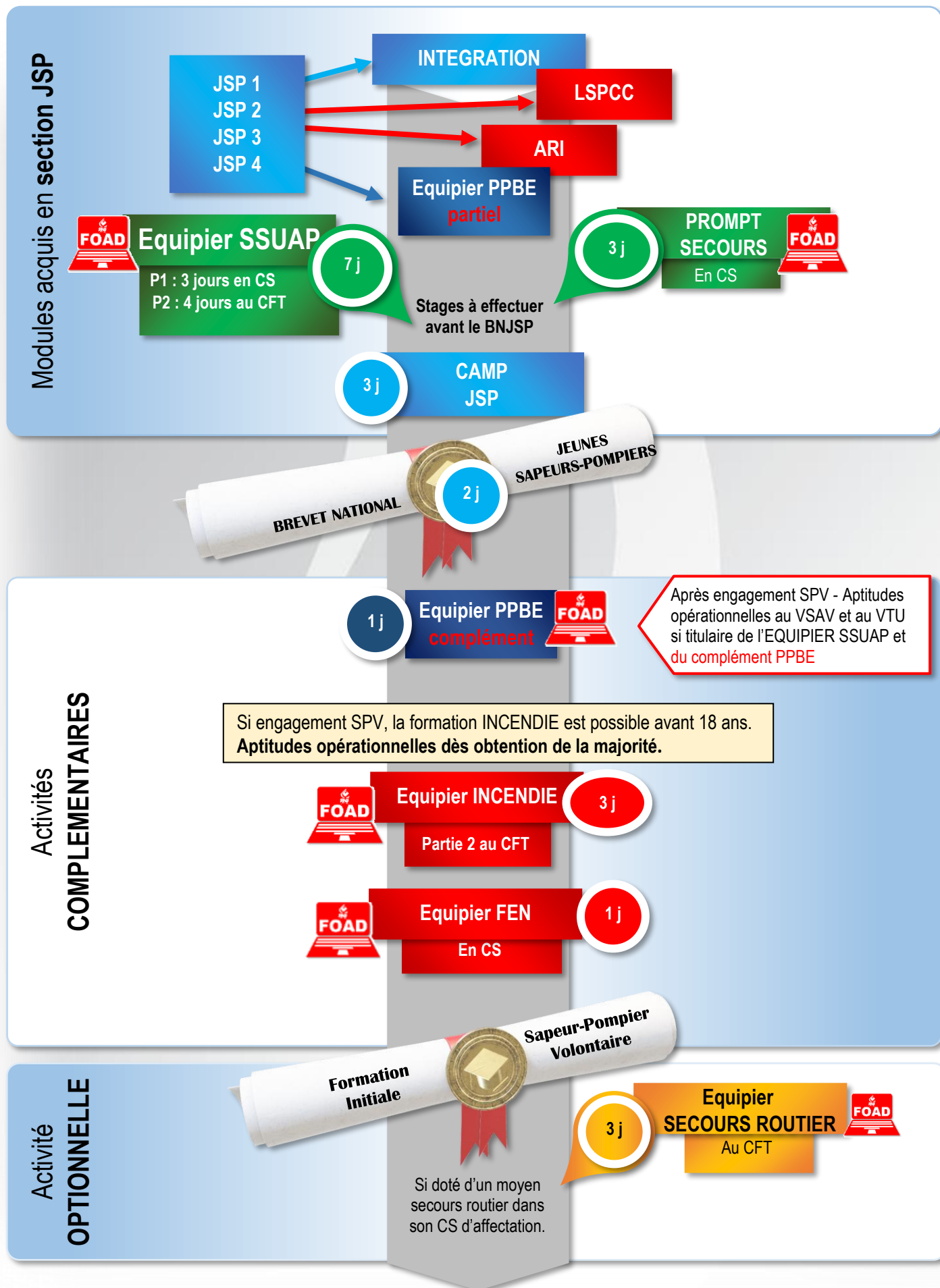


**Sapeur-Pompier
Volontaire**

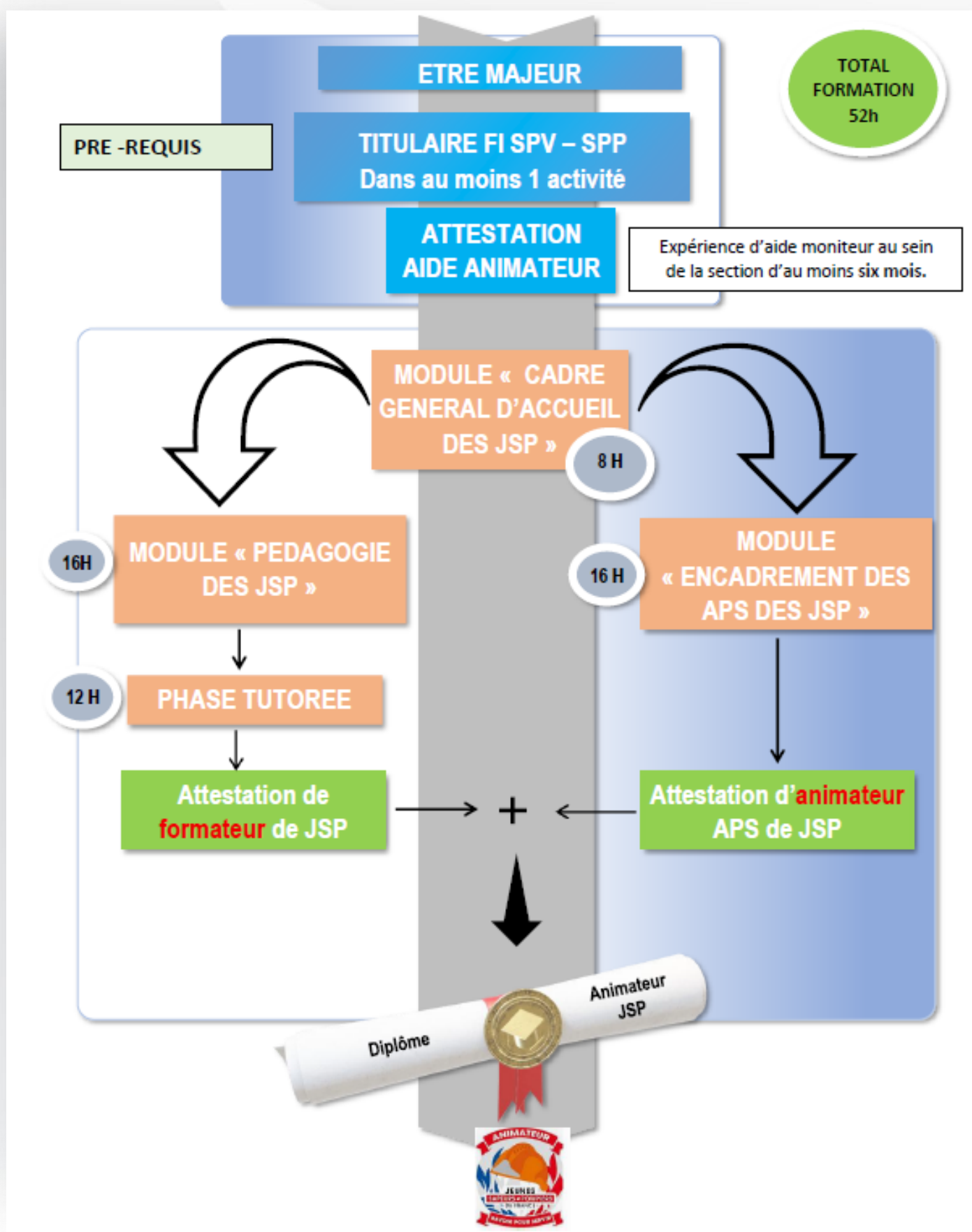
**POST
FORMATION**

Accompagnement de proximité
en CS afin de consolider les
acquis et améliorer les
compétences du SP

PARCOURS 2027 - FI EQUIPIER SPV - JSP



PARCOURS 2027 – ANIMATEUR JSP



SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Toutes les nouvelles recrues sauf pour :

- Les titulaires du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers
- Les agents recrutés par mutation

PREREQUIS

Avoir rempli toutes les conditions administratives et médicales relatives au recrutement

Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD) sur le module « Intégration + conduite préventive »

AVANT FORMATION

Rencontre avec le chef de centre

Connaitre l'environnement de son centre de secours (locaux, personnels, engins)

CONTENU

La perception des effets de sapeur-pompier

La présentation du cursus de formation et du règlement

La présentation des outils informatiques (FOAD, WEBFOR) et sites internet relatifs aux sapeurs-pompiers (FNSPF, ministère de l'Intérieur et SDIS 61)

L'apprentissage des grades

Les devoirs et les obligations du sapeur-pompier

La préservation du potentiel psychologique et physique

La rencontre avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et le bureau Promotion du Volontariat

La visite des plateaux techniques, de la Direction, du Centre de

Traitement des Appels et du CS Alençon

Le positionnement sur les savoirs de base

Le comportement face à un accident de la circulation

La cérémonie de remise de casque

ENCADREMENT

Equipe pédagogique du Centre de Formation Territorial (CFT)

Chefs de centre ou adjoints

Autres services du SDIS

APRES FORMATION

Se préparer aux stages du module transverse

Être acteur de sa formation

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 16

LIEU : SDIS – Salle Léandre

Vendredi 8 janvier 2027

Vendredi 12 février 2027

Vendredi 2 avril 2027

Vendredi 4 juin 2027

Vendredi 10 septembre 2027

Vendredi 19 novembre 2027



Délivrance d'un **livret de suivi à mettre à jour** par le stagiaire et le chef de centre ou tuteur

Formation Initiale de Sapeur-Pompier Volontaire ➡ Équipier

Module TRANSVERSE

Prompt secours

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Toutes les nouvelles recrues

Tous les Jeunes Sapeurs-Pompiers en Cycle 4

Les titulaires du PSE1 et PSE2 à jour de leur formation continue sont exemptés de cette formation.

PREREQUIS

Avoir participé à l'Intégration

Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance

AVANT FORMATION

Révision des gestes appris à l'intégration

Découverte du SSUAP avec un tuteur FOR SAP du CS

CONTENU

Les conduites à tenir et les techniques permettant de prendre en charge une victime seul ou à deux, avec ou sans matériel

Le traitement de la détresse vitale dans l'attente du relais par une équipe VSAV ou une équipe médicale

La participation aux immobilisations et aux relevages d'une victime en présence d'une équipe VSAV

ENCADREMENT

Formateurs SAP inscrits sur la liste d'aptitude départementale

APRES FORMATION

Révisions régulières en préparation du stage équipier SSUAP

Réactualisation tout au long de l'engagement

DUREE : 3 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CIS

Du jeudi 14 janvier au samedi 16 janvier 2027
CIS LE THEIL SUR HUISNE

Le samedi 20 et du lundi 22 au mardi 23 février 2027
CIS ALENCON /// PRIORITÉ AUX JSP 4

Du jeudi 25 au samedi 27 février 2027
CIS L'AIGLE /// PRIORITÉ AUX JSP 4

Du lundi 1^{er} au mercredi 3 mars 2027
CIS TINCHEBRAY /// PRIORITÉ AUX JSP 4

Du mercredi 15 au samedi 17 avril 2027
CIS DOMFRONT

Le samedi 17 et du lundi 19 au mardi 20 avril 2027
CIS LE MELE SUR SARTHE /// PRIORITÉ AUX JSP 4

Le samedi 24 et du lundi 26 au mardi 27 avril 2027
CIS ARGENTAN /// PRIORITÉ AUX JSP 4

Du jeudi 10 au samedi 12 juin 2027
CIS MAUVES SUR HUSINE

Du lundi 5 au mercredi 7 juillet 2027
CIS SEES /// PRIORITÉ AUX JSP 4

Du jeudi 16 au samedi 18 septembre 2027
CIS ECOUCHE

Le samedi 16 et du lundi 18 au mardi 19 octobre 2027
CFT /// PRIORITÉ AUX JSP 4

Formation Initiale de Sapeur-Pompier Volontaire ➡ Équipier

Mission Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes

Équipier SSUAP

Équipier au sein d'un VSAV

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Toutes les nouvelles recrues

Tous les Jeunes Sapeurs-Pompiers en cycle 4

PREREQUIS

Être titulaire du Prompt Secours (ou être reconnu comme titulaire)

Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD)

AVANT FORMATION

Révisions du prompt secours et des techniques

Découverte du VSAV avec tuteur en CS

Thématique du livret de formation

CONTENU

PARTIE 1

Les règles de sécurité individuelles et collectives

La conduite d'une opération de secours à personne dans un contexte sapeurs-pompiers

Le relevage et brancardage d'une victime

Les interventions en prompt secours

La contextualisation des compétences dans le cadre d'une activité pour opérations diverses

Pratiquer des actes de soins d'urgence (issus de la loi MATRAS)

PARTIE 2

La contextualisation de toutes les connaissances et de toutes les compétences acquises au cours de la formation prompt secours pour assurer la prise en charge d'une ou plusieurs victimes, seul, à deux, ou en équipe VSAV, avec ou sans matériel, et avec ou sans la présence d'un Chef d'Agrès

Les situations présentant de nombreuses victimes

Les interventions impliquant les renforts (VSAV, VSR, VTU...)

ENCADREMENT

Formateurs SAP inscrits sur la liste d'aptitude départementale

APRES FORMATION

Thématique non vu à la formation (feuille de suivi)

Réactualisation tout au long de l'engagement (FMPA minimum)

Participer activement aux manœuvres en CS

DUREE : 7 jours



NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT et CIS

PARTIE 1 : EQUIPIER SSUAP 1

Du jeudi 21 au samedi 23 janvier 2027

CIS ALENCON

Du mercredi 24 au vendredi 26 février 2027

CIS FLERS

Du mercredi 21 au vendredi 23 avril 2027

CIS L'AIGLE

Du jeudi 17 au samedi 19 juin 2027

CIS ARGENTAN

Du jeudi 8 au samedi 10 juillet 2027

CIS ALENCON

Du jeudi 23 au samedi 25 septembre 2027

CIS LA FERTE MACE

Du mercredi 20 au vendredi 22 octobre 2027

CIS SEES

PARTIE 2 : EQUIPIER SSUAP 2 au CFT

Du lundi 25 au jeudi 28 janvier 2027

Le samedi 27 février et du lundi 01 au mercredi 3 mars 2027

Du lundi 26 au jeudi 29 avril 2027

Du mercredi 23 au samedi 26 juin 2027

Du lundi 19 au jeudi 22 juillet 2027

Du mercredi 29 septembre au samedi 2 octobre 2027

Le samedi 23 et du lundi 24 au mercredi 27 octobre 2027



Partie 2 intégrée à celle des Chefs d'Agrès SSUAP

Formation Initiale de Sapeur-Pompier Volontaire ➡ Équipier

Mission de Protection des Personnes, Biens et Environnement

Équipier PPBE

Équipier au sein d'un VTU

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Toutes les nouvelles recrues sauf celles qui sont titulaires du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers

PREREQUIS

Être titulaire du module transverse (ou être reconnu comme titulaire)
Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD) du module Équipier PPBE

AVANT FORMATION

Révisions LSPCC en CS
Connaissances des particularités du secteur (zones inondables, ascenseurs)
Sensibilisation et découverte des engins et matériels associés

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives
La conduite d'une opération de protection des personnes, de leurs biens et de l'environnement, dans un contexte sapeurs-pompiers
La capacité et les modalités d'utilisation des matériels d'épuisement, d'assèchement, d'élagage et de tronçonnage
La contextualisation des compétences dans le cadre d'une activité PPBE
Les phénomènes météorologiques
Les ascenseurs
Les missions impliquant des animaux (sauvages, domestiques ou d'élevages dont risques équins)
La protection des personnes

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité minimum

APRES FORMATION

Participer activement aux manœuvres en centre de secours
Réactualisation tout au long de l'engagement

DUREE : 3 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 9

LIEU : 1^{ère} journée au HARAS DU PIN et deux jours en CIS

**Du jeudi 4 au samedi 6 février 2027
HARAS DU PIN + CIS LA FERTE MACE**

**Du jeudi 4 au samedi 6 mars 2027
HARAS DU PIN + CIS LE MELE SUR SARTHE**

**Du mercredi 21 au vendredi 23 avril 2027
HARAS DU PIN + CIS LONGNY AU PERCHE**

**Du mercredi 28 avril au vendredi 30 avril 2027
HARAS DU PIN + CIS CARROUGES**

**Du jeudi 01 au samedi 3 juillet 2027
HARAS DU PIN + CIS MORTAGNE AU PERCHE**

**Du jeudi 15 au samedi 17 juillet 2027
HARAS DU PIN + CIS VIMOUTIERS**

**Du jeudi 7 au samedi 9 octobre 2027
HARAS DU PIN + CIS MAUVES SUR HUISNE**

**Du jeudi 28 au samedi 30 octobre 2027
HARAS DU PIN + CIS LE THEIL SUR HUSINE**



Formation intégrée
aux Chefs d'Agrès PPBE

Formation Initiale de Sapeur-Pompier Volontaire ➡ Équipier

Mission de Protection des Personnes, Biens et Environnement

Équipier PPBE-JSP

Équipier au sein d'un VTU

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Toutes les nouvelles recrues titulaires du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers

PREREQUIS

Être titulaire du module transverse (ou être reconnu comme titulaire)
Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD) du module Équipier PPBE
Être titulaire du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers

AVANT FORMATION

Révisions LSPCC en CS
Connaissances des particularités du secteur (zones inondables, ascenseurs)
Sensibilisation et découverte des engins et matériels associés

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives
La conduite d'une opération de protection des personnes, de leurs biens et de l'environnement, dans un contexte sapeurs-pompiers
La capacité et les modalités d'utilisation des matériels de forçement et de tronçonnage

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité minimum

APRES FORMATION

Participer activement aux manœuvres en centre de secours
Réactualisation tout au long de l'engagement

DUREE : 4 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES : Indéfini

Lieu : CFT

Le jeudi 21 octobre 2027 de 8H00 à 12H00

Le vendredi 22 octobre 2027 de 8H00 à 12H00

Formation Initiale de Sapeur-Pompier Volontaire ➡ Équipier

Mission INCENDIE Équipier INCENDIE

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Toutes les nouvelles recrues aptès incendie



Les Jeunes Sapeurs-Pompiers titulaires du Brevet National suivent uniquement la partie 2.

PREREQUIS

Avoir validé les formations SSUAP et PPBE
Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD) pour le module Incendie.

AVANT FORMATION

GTO « sauvetages et mises en sécurité »
GTO « engagement en milieu vicié »
GTO « établissements et techniques d'extinction »
GDO « intervention sur les incendies de structures »
Doctrines départementales incendie
Révisions LSPCC, échelles à main
Matériels incendie (lances, pièces de jonction, tuyaux)
L'appareil respiratoire isolant
Les établissements

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives
Les sauvetages de victimes
Le sauvetage d'un sapeur-pompier
Les reconnaissances et exploration sous ARI
Les établissements des lances en binômes
Initiation du système feu
L'application sur feux réels

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité minimum

APRES FORMATION

Participer activement aux manœuvres en centre de secours
Réactualisation tout au long de l'engagement

Équipier dans un engin-pompe (FPTL, FPT, FPTSR et CCR)

DUREE : 3 jours en partie 1 + 3 jours en partie 2

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12 en partie 1 et 9 en partie 2

LIEU : CFT + CIS

PARTIE 1

Du jeudi 11 au samedi 13 février 2027
CIS ARGENTAN

Du jeudi 11 au samedi 13 mars 2027
CIS SEES

Du lundi 3 au mercredi 5 mai 2027
CIS DOMFRONT

Du mercredi 7 au vendredi 9 juillet 2027
CIS L'AIGLE

Du lundi 26 au mercredi 28 juillet 2027
CFT

Du jeudi 14 au samedi 16 octobre 2027
CIS MORTAGNE AU PERCHE

Du jeudi 4 au samedi 6 novembre 2027
CIS LA FERTE MACE

PARTIE 2 AU CFT

Du lundi 22 au mercredi 24 février 2027

Du jeudi 18 au samedi 20 mars 2027

Du jeudi 20 au samedi 22 mai 2027

Du jeudi 22 au samedi 24 juillet 2027

Du jeudi 29 au samedi 31 juillet 2027

Du jeudi 9 au samedi 11 septembre 2027

Du lundi 18 au mercredi 20 octobre 2027

Du jeudi 25 au samedi 27 novembre 2027



Partie 2 intégrée aux Chefs d'Équipe Incendie et aux Chefs d'Agrès Tout Engin

FEUX D'ESPACES NATURELS Équipier FEN

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers en cours de formation initiale, aptes incendie et ceux allant à l'avancement

PREREQUIS

Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD) et être titulaire de l'équipier INCENDIE.

AVANT FORMATION

Connaître les capacités des engins spécifiques à la lutte contre les feux d'espaces naturels

Révisions des bases de l'incendie

Connaissance du GTO "Lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels"

Connaissance du GDO "Feux de forêts et d'espaces naturels"

CONTENU

Terminologie FEN

Les règles de sécurité individuelles et collectives

Matériel spécifique FEN

Attaque dynamique pedestre à l'avant

Les procédés d'extinction

Les manœuvres et techniques d'établissement

L'autoprotection de l'engin

L'autodéfense de l'UFEN

Défense de point sensible

Traitement de lisière

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs de la filière FEN

APRES FORMATION

Réactualisation tout au long de l'engagement

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CIS

Samedi 27 mars 2027 – CIS DOMFRONT

Vendredi 14 mai 2027 – CIS MAUVES SUR HUISNE

Samedi 12 juin – CIS MAUVES SUR HUISNE

Samedi 19 juin 2027 – CIS DOMFRONT

Samedi 31 juillet 2027 - CIS DOMFRONT

Samedi 04 septembre 2027 – CIS MAUVES SUR HUISNE

Samedi 11 septembre 2027 – CIS DOMFRONT

Samedi 06 novembre 2027 - CIS MAUVES SUR HUISNE

Formation Initiale de Sapeur-Pompier Volontaire ➡ Équipier

Activité optionnelle SECOURS ROUTIERS

Équipier SR

Équipier dans un engin secours routier (FPTSR et VSR)

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers affectés dans un Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un moyen secours routiers
En fonction des places, les sapeurs-pompiers en double affectation dans un Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un moyen Secours Routiers

PREREQUIS

Avoir validé sa formation d'équipier (ou en être titulaire)

AVANT FORMATION

Connaître les capacités des engins et du matériel de son CS
Connaissances des particularités du secteur (autoroutes, voies rapides, carrefours accidentogènes, ...)

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives
Le balisage
Le calage
L'utilisation des outils de désincarcération
La contextualisation de toutes les connaissances et de toutes les compétences acquises pour assurer la prise en charge d'une ou plusieurs victimes, en appui d'un ou plusieurs VSAV sur une opération de secours routiers

ENCADREMENT

Filière Secours Routiers

APRES FORMATION

Réactualisation tout au long de l'engagement

DUREE : 4 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 6

LIEU : CFT

Du lundi 22 au jeudi 25 mars 2027

Du lundi 12 au jeudi 15 avril 2027

Du mardi 25 au vendredi 28 mai 2027

Du lundi 28 juin au jeudi 01 juillet 2027

Du lundi 13 au jeudi 16 septembre 2027

Du mardi 16 au vendredi 19 novembre 2027



Formation intégrée aux chefs d'agrès SR

Formation d'avancement de grade ➡ Chef d'Équipe SPV

Avancement au grade de CAPORAL
Chef d'Équipe INCENDIE

AVANCEMENT

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant au moins 2 ans d'engagement aptes incendie

PREREQUIS

Etre titulaire de la formation initiale d'équipier SPV
Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD)
Avoir réalisé une Journée Bonnes Pratiques incendie dans l'année d'inscription

AVANT FORMATION

Maitrise et révisions des missions de l'équipier

GTO « sauvetages et mises en sécurité »
GTO « engagement en milieu vicié »
GTO « établissements et techniques d'extinction »
GDO « intervention sur les incendies de structures »
Doctrines départementales incendie
ARI / LSPCC / échelles à main / matériels incendie
Les établissements
Connaissances du matériel de son CS

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives appliquées à l'incendie
La culture opérationnelle appliquée à l'incendie
L'initiation au vocabulaire opérationnel appliqué à l'incendie
Le rôle du chef d'équipe dans le cadre des opérations d'incendie
Les feux de véhicule à énergie alternative
La compréhension, l'analyse et la lecture du feu
L'engagement et l'attaque du feu
Les effets de l'eau sur le Caisson d'Observation et d'Etude des Phénomènes Thermiques
Les reconnaissances en grand volume, sous ARI
Les sauvetages au moyen du LSPCC
L'utilisation des échelles à mains
La contextualisation des bases du commandement sur feux réels
Techniques de lances / gestion d'ouvrants

ENCADREMENT

Filière incendie - CFT

APRES FORMATION

Réactualisation tout au long de l'engagement
Préparation en CS des futurs stagiaires EQUIPIER INC et C/E INC

DUREE : 4 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 8 pour la partie 1 et 6 pour la partie 2

LIEU : CFT + SDIS 53

PARTIE 1 (2^{ème} journée au SDIS 53)

Du jeudi 04 au vendredi 05 février 2027

Du jeudi 04 au vendredi 05 mars 2027

Du jeudi 15 au vendredi 16 avril 2027

Du jeudi 24 au vendredi 25 juin 2027

Du jeudi 23 au vendredi 24 septembre 2027

Du jeudi 28 au vendredi 29 octobre 2027

PARTIE 2

Du lundi 22 au mardi 23 février 2027

Du jeudi 18 au vendredi 19 mars 2027

Du jeudi 20 au vendredi 21 mai 2027

Du jeudi 22 au vendredi 23 juillet 2027

Du jeudi 29 au vendredi 30 juillet 2027

Du jeudi 9 au vendredi 10 septembre 2027

Du lundi 18 au mardi 19 octobre 2027

Du jeudi 25 au vendredi 26 novembre 2027



Formation intégrée à celle des équipiers incendie et des Chefs d'Agrès Tout Engin (partie 2)

Formation d'avancement de grade ➡ Chef d'Agrès SPV

Avancement au grade de SERGENT Accompagnateur de proximité

Encadrement des formations en CS et au CFT

AVANCEMENT

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant au moins 2 ans dans le grade de Caporal ou Caporal-Chef et volontaire pour aller à l'avancement au grade de sergent.

SP ayant terminé sa formation initiale et voulant s'impliquer dans la filière formation

PREREQUIS

Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD)

AVANT FORMATION

Révisions des connaissances techniques et pratiques de l'équiper et du chef d'équipe

L'environnement du SDIS (Organisation et fonctionnement)

CONTENU

Les connaissances des textes de références relatifs aux doctrines opérationnelles

Le développement et le maintien des compétences collectives et individuelles.

Les connaissances des textes réglementaires

La connaissance de l'Approche Par les Compétences (APC)

Les techniques de communication

Les organigrammes fonctionnels du SDIS et de son centre de secours

ENCADREMENT

Formateurs accompagnateurs minimum

APRES FORMATION

Encadrements réguliers de manœuvres de la garde

Tutorat et accompagnement des nouvelles recrues

Accompagnement à l'avancement

DUREE : 3 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT ou CIS

Du lundi 11 au mercredi 13 janvier 2027 – CIS FLERS

Du lundi 29 au mercredi 31 mars 2027 – CIS ARGENTAN

Du lundi 24 au mercredi 26 mai 2027 – CIS ALENCON

Du lundi 6 au mercredi 8 septembre 2027 – CIS FLERS

Formation d'avancement de grade ➡ Chef d'Agrès SPV

Avancement au grade de SERGENT

Chef d'Agrès SSUAP

Chef d'Agrès à Une Équipe d'un VSAV

AVANCEMENT

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant au moins 2 ans dans le grade de Caporal ou Caporal-Chef

PREREQUIS

Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD)
Être titulaire de la formation Accompagnateur de proximité

AVANT FORMATION

Connaissance et révision des techniques du prompt secours et équipier SSUAP
Les bilans

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives appliquées au Secours A Personne
La conduite générale d'une opération de secours à personne
Les règles d'hygiène, de désinfection et de nettoyage du VSAV
Le dispositif ORSEC NOVI et le Damage Control
La notion de pathologie et accouchement
La visite du CTA/CODIS
La visite du SAMU
La culture générale et réglementaire
La contextualisation du rôle de chef d'agrès une équipe aux missions de secours à personne
Le développement des compétences (accompagnateur de proximité)

ENCADREMENT

Formateurs SAP inscrits sur la liste d'aptitude départementale au SDIS 61

APRES FORMATION

Thématique non vue à la formation (feuille de suivi)
Réactualisation tout au long de l'engagement (FMPA minimum)
Préparation et encadrement des futurs stagiaires CA SSUAP

DUREE : 7 jours

NOUVEAU!

NOMBRE DE STAGIAIRES :

8 sur la partie 1 + 4 sur la partie 2

LIEU : CFT

PARTIE 1 :

Du lundi 18 au mercredi 20 janvier 2027

Du lundi 22 au mercredi 24 février 2027

Du lundi 12 au mercredi 14 avril 2027

Du lundi 07 au mercredi 09 juin 2027

Du lundi 20 au mercredi 22 septembre 2027

PARTIE 2 :

Du lundi 25 au jeudi 28 janvier 2027

Le samedi 27 février et du lundi 01 au mercredi 03 mars 2027

Du lundi 26 au jeudi 29 avril 2027

Du mercredi 23 au samedi 26 juin 2027

Du lundi 19 au jeudi 22 juillet 2027

Du mercredi 29 septembre au samedi 2 octobre 2027

Le samedi 23 et du lundi 25 au mercredi 27 octobre 2027

Du jeudi 02 au vendredi 03 et du lundi 06 au mardi 07 décembre 2027



Partie 2 intégrée aux équipiers SSUAP

Formation d'avancement de grade ➡ Chef d'Agrès SPV

Mission Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement

Chef d'Agrès PPBE

Chef d'agrès au sein d'un VTU

AVANCEMENT

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant au moins 2 ans dans le grade de Caporal ou Caporal-Chef

PREREQUIS

Être titulaire de la formation Accompagnateur de proximité

AVANT FORMATION

Bonne maîtrise du LSPCC

Bonne maîtrise et emploi des échelles à main

Cadre d'ordre du CAUE (SMES) + messagerie opérationnelle

Bonne maîtrise des opérations PPBE et des capacités opérationnelles des moyens du CIS

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives

L'identification des risques liés aux personnes et à leurs biens, aux interventions avec les animaux et à la protection de l'environnement.

Le commandement de son équipe lors d'événements climatiques

La contextualisation des compétences dans le cadre d'une activité PPBE

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité minimum

APRES FORMATION

Pratique et perfectionnement en CIS, RETEX après opérations avec les autres CA du CIS

Réactualisation tout au long de la carrière

Préparation et encadrement des futurs stagiaires C/A PPBE

DUREE : 3 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 4

LIEU : 1^{ère} journée au HARAS DU PIN et deux jours en CIS

Du jeudi 4 au samedi 6 février 2027

HARAS DU PIN + CIS LA FERTE MACE

Du jeudi 4 au samedi 6 mars 2027

HARAS DU PIN + CIS LE MELE SUR SARTHE

Du mercredi 21 au vendredi 23 avril 2027

HARAS DU PIN + CIS LONGNY AU PERCHE

Du mercredi 28 au vendredi 30 avril 2027

HARAS DU PIN + CIS CARROUGES

Du jeudi 01 au samedi 03 juillet 2027

HARAS DU PIN + CIS MORTAGNE AU PERCHE

Du jeudi 15 au samedi 17 juillet 2027

HARAS DU PIN + CIS VIMOUTIERS

Du jeudi 07 au samedi 09 octobre 2027

HARAS DU PIN + CIS MAUVES SUR HUISNE

Du jeudi 28 au samedi 30 octobre 2027

HARAS DU PIN + CIS LE THEIL SUR HUSINE



Formation intégrée
aux équipiers PPBE

Formation d'avancement de grade ➡ Chef d'Agrès SPV

Mission SECOURS ROUTIERS

Chef d'Agrès SR

Chef d'Agrès Une Équipe d'un moyen de secours routier

AVANCEMENT

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sergents de sapeurs-pompiers, reconnus aptes INC, appartenant à un Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un moyen Secours Routiers

En fonction des places, les sergents de sapeurs-pompiers reconnus aptes INC et en double affectation dans un Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un moyen Secours Routiers

PREREQUIS

Etre titulaire de la formation d'équipier Secours Routiers

Détenir l'aptitude de Chef d'Agrès Une Equipe SSUAP / PPBE

AVANT FORMATION

Connaissances et révisions des techniques secours routier

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives appliquées au Secours Routiers

La conduite générale d'une opération de Secours Routiers

Les Véhicules à Energie Alternative

Les techniques traditionnelles et particulières

Les poids-lourds

Les engins agricoles

Les transports en commun

La culture générale et réglementaire

La contextualisation du rôle de chef d'agrès d'une équipe Secours Routier

La mise en situation professionnelle

ENCADREMENT

Filière Secours Routiers

APRES FORMATION

Réactualisation tout au long de l'engagement

Préparation et encadrement des futurs stagiaires C/A SR

DUREE : 4 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 2

LIEU : CFT

Du lundi 22 au jeudi 25 mars 2027

Du lundi 12 au jeudi 15 avril 2027

Du mardi 25 au vendredi 28 mai 2027

Du lundi 28 juin au jeudi 01 juillet 2027

Du lundi 13 au jeudi 16 septembre 2027

Du mardi 16 au vendredi 19 novembre 2027



Formation intégrée aux équipiers SR

Formation d'avancement de grade ➡ Chef d'Agrès

Chef d'Agrès MEA

Chef d'agrès d'un moyen élévateur aérien

AVANCEMENT

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires du grade de sergent, reconnus aptes INC et affectés dans un Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un moyen élévateur aérien

AVANT FORMATION

Connaissances GOC
Connaissances du ou des MEA de son CS (capacités, ...)
Connaissances des particularités du secteur d'intervention (voies d'accès, voies échelle, ...)
Avoir manipuler la plateforme avec un échelier confirmé du CS

DUREE : 1 journée en CIS d'affectation

NOMBRE DE STAGIAIRES : 4

Dates à définir pour chaque CS dotés d'un MEA, en fonction des besoins

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives
Les généralités sur les MEA
Le commandement
Les lances
Le brancardage
Les sauvetages et les mises en sécurité

ENCADREMENT

Filière MEA

APRES FORMATION

Réactualisation tout au long de l'engagement
Préparation et encadrement des futurs stagiaires C/A MEA

Formation d'avancement de grade ➡ Chef d'Agrès SPV

Avancement au grade d'ADJUDANT

Chef d'Agrès TOUT ENGIN

Chef d'Agrès d'un engin-pompe (FPT, FPTL, FPTSR, CCR, ...)

AVANCEMENT

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant au moins 2 ans dans le grade de sergent

PREREQUIS

Avoir suivi le module de préparation des chefs d'agrès tout engin SPV
Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD)

AVANT FORMATION

GTO « sauvetages et mises en sécurité », « engagement en milieu vicié », « établissements et techniques d'extinction » et « ventilation opérationnelle »
GDO « intervention sur les incendies de structures »
Doctrines départementales incendie
Lecture du feu
Les établissements
MRT-MGO et cadre d'ordre (SOIE/SMES)
Transmission (messagerie radio/statuts)
Explosimétrie

CONTENU

Le cadre d'ordre du Chef d'Agrès Tout Engin
La procédure radio
Les manœuvres d'établissement des lances
Les feux en volume clos et semi-clos
L'explosimétrie
Le Caisson d'Entraînement à la Lutte contre les Phénomènes Thermiques
La ventilation opérationnelle
Les éléments d'hydraulique
La procédure gaz renforcée
La contextualisation du rôle de Chef d'Agrès Tout Engin aux missions incendie sur la Maison à Feux et sur site(s) extérieur(s)

ENCADREMENT

Filière Incendie au grade minimum d'adjudant

APRES FORMATION

Réactualisation tout au long de l'engagement
Préparation et encadrement des futurs stagiaires CATE avec l'ensemble des cadres du CS

DUREE : 10 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12 en partie 1 / 8 en partie 2 / 4 en partie 3

LIEU : CFT

PARTIE 1 (3 jours)

Du lundi 8 au mercredi 10 février 2027

Du lundi 3 au mercredi 5 mai 2027

Du lundi 30 août au mercredi 01 septembre 2027

PARTIE 2 (4 jours)

Du lundi 8 au jeudi 11 mars 2027

Du mardi 01 au vendredi 04 juin 2027

Du lundi 11 au jeudi 14 octobre 2027

PARTIE 3 (3 jours intégrés)

Du jeudi 18 au samedi 20 mars 2027

Du jeudi 20 au samedi 22 mai 2027

Du jeudi 22 au samedi 24 juillet 2027

Du jeudi 29 au samedi 31 juillet 2027

Du jeudi 09 au samedi 11 septembre 2027

Du lundi 18 au mercredi 20 octobre 2027

Du jeudi 25 au samedi 27 novembre 2027

Accompagnement animé par le CFT

Recensement des candidatures auprès des chefs de centre dès la diffusion du calendrier

Participation obligatoire avant l'accès à la formation à :

- 1 réunion de préparation le samedi 23 janvier 2027 au CFT

Formation d'Adaptation à l'Emploi

FAE de Sous-Officier de Garde SPP – FAE SOG

Sapeur-Pompier Professionnel

AVANCEMENT

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Adjudants de sapeurs-pompiers professionnels désignés par leur chef de centre, pour tenir l'emploi de Sous-Officier de Garde

AVANT FORMATION

Connaissances générales du SDIS
Maîtrise de l'emploi de CATE
Règlement opérationnel et intérieur

CONTENU

L'environnement professionnel
Le SDACR
Le règlement opérationnel
Le règlement intérieur
La gestion de groupe
La gestion des conflits
Les activités de la garde
Les instances
La discipline et les sanctions
Les grèves et réquisitions
Le Parcours Professionnel, la Carrière et la Rémunération
L'entretien professionnel
La prévention des risques psychosociaux
La prévention des risques liés à l'activité physique au travail
La formation
Les outils de management

ENCADREMENT

Officiers du SDIS 61, chefs de centre et adjoints des CS mixtes, intervenants de la direction

APRES FORMATION

Mise en application au sein de son CS et perfectionnement de la fonction
Force de propositions sur l'amélioration des pratiques générales du SDIS et de son centre de secours d'affectation
Préparation et encadrement des futurs stagiaires à la FAE SOG

DUREE : 5 fois 1 journée

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT + CIS MIXTES

Second semestre - dates à définir en fonction des futures nominations

JOURNEES BONNES PRATIQUES

Journée Bonnes Pratiques CATE SOG

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les chefs d'agrès tout engin reconnus [APTES INCENDIE](#)

Les sous-officiers de garde SPP

A réaliser tous les 2 ans

Les sapeurs-pompiers en formation d'avancement de grade et les formateurs du Centre de Formation Territorial sont exemptés de cette formation.

FINALITE

Développer des compétences opérationnelles et transversales

Uniformiser le développement des compétences et des pratiques professionnelles,

Se responsabiliser comme cadres de proximité relais de la politique départementale,

Accompagner l'animation du réseau territorial,

Améliorer le suivi des FMFA,

Développer des compétences de Sous-officier de garde (SPP/SPV).

ENCADREMENT

Filière Incendie au grade minimum d'adjudant

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 3

LIEU : CFT

Samedi 16 janvier 2027
Vendredi 22 janvier 2027
Vendredi 05 février 2027
Samedi 13 février 2027
Vendredi 26 février 2027
Vendredi 05 mars 2027
Samedi 13 mars 2027
Samedi 27 mars 2027
Mercredi 31 mars 2027
Samedi 3 avril 2027
Samedi 10 avril 2027
Samedi 17 avril 2027
Mercredi 21 avril 2027
Vendredi 23 avril 2027
Vendredi 30 avril 2027
Vendredi 14 mai 2027
Samedi 29 mai 2027
Vendredi 11 juin 2027
Vendredi 18 juin 2027
Vendredi 02 juillet 2027
Vendredi 03 septembre 2027
Samedi 04 septembre 2027
Vendredi 17 septembre 2027
Vendredi 08 octobre 2027
Vendredi 15 octobre 2027
Vendredi 29 octobre 2027
Samedi 20 novembre 2027

FMFA

JOURNEES BONNES PRATIQUES

Journée Bonnes Pratiques INCENDIE

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les équipiers/chefs d'équipe ayant terminé leur formation initiale ou d'intégration et reconnus **APTES INCENDIE**
A réaliser tous les 2 ans

Les sapeurs-pompiers en formation d'avancement de grade et les formateurs du Centre de Formation Territorial sont exemptés de cette formation.

FINALITE

Développer des compétences opérationnelles et transversales
Uniformiser le développement des compétences et des pratiques professionnelles,
Mise en situation professionnelle INC avec feux réels

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité de la filière Incendie

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 8

LIEU : CFT

Samedi 16 janvier 2027
Vendredi 22 janvier 2027
Vendredi 05 février 2027
Samedi 13 février 2027
Vendredi 26 février 2027
Vendredi 05 mars 2027
Samedi 13 mars 2027
Samedi 27 mars 2027
Mercredi 31 mars 2027
Samedi 3 avril 2027
Samedi 10 avril 2027
Samedi 17 avril 2027
Mercredi 21 avril 2027
Vendredi 23 avril 2027
Vendredi 30 avril 2027
Vendredi 14 mai 2027
Samedi 29 mai 2027
Vendredi 11 juin 2027
Vendredi 18 juin 2027
Vendredi 02 juillet 2027
Vendredi 03 septembre 2027
Samedi 04 septembre 2027
Vendredi 17 septembre 2027
Vendredi 08 octobre 2027
Vendredi 15 octobre 2027
Vendredi 29 octobre 2027
Samedi 20 novembre 2027

FMIPA

JOURNEES BONNES PRATIQUES

Journée Bonnes Pratiques INCENDIE Chef d'agrès une équipe

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 4

LIEU : CFT

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les Chefs d'agrès à 1 équipe ayant terminé leur formation initiale ou d'intégration et reconnus **APTES INCENDIE**
A réaliser tous les 2 ans

Les sapeurs-pompiers en formation d'avancement de grade et les formateurs du Centre de Formation Territorial sont exemptés de cette formation.

FINALITE

Développer des compétences opérationnelles et transversales
Uniformiser le développement des compétences et des pratiques professionnelles,
Mise en situation professionnelle INC avec feux réels

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité de la filière Incendie

Samedi 16 janvier 2027
Vendredi 22 janvier 2027
Vendredi 05 février 2027
Samedi 13 février 2027
Vendredi 26 février 2027
Vendredi 05 mars 2027
Samedi 13 mars 2027
Samedi 27 mars 2027
Mercredi 31 mars 2027
Samedi 3 avril 2027
Samedi 10 avril 2027
Samedi 17 avril 2027
Mercredi 21 avril 2027
Vendredi 23 avril 2027
Vendredi 30 avril 2027
Vendredi 14 mai 2027
Samedi 29 mai 2027
Vendredi 11 juin 2027
Vendredi 18 juin 2027
Vendredi 02 juillet 2027
Vendredi 03 septembre 2027
Samedi 04 septembre 2027
Vendredi 17 septembre 2027
Vendredi 08 octobre 2027
Vendredi 15 octobre 2027
Vendredi 29 octobre 2027
Samedi 20 novembre 2027

FMFA

Journée Bonnes Pratiques FORMATEURS – Filière COD

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers formateurs dans la spécialité COD

ENCADREMENT

Référent de la filière COD

Mardi 12 janvier 2027 (animation du réseau avec tous les Formateurs COD 1, COD 3 et COD 6)

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT

Jeudi 11 février 2027 (COD 3)

A définir (COD 1 ET 6)

JOURNEES BONNES PRATIQUES

Journée Bonnes Pratiques SSUAP (avancement engagement différencié)

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers volontaires bénéficiant d'un engagement différencié (SSUAP ou SSUAP/PPBE ou SSUAP/PPBE/SR) et souhaitant aller à l'avancement (CE et CA 1 Eq)

FINALITE

ENCADREMENT

Filière SSUAP

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES :

Samedi 12 juin 2027

Lundi 8 novembre 2027



Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis

FMPA SAV 1

Sauvetage Aquatique

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité SAV1

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs

DUREE : 1/2 journée par trimestre (soit 16h/an)

NOMBRE DE STAGIAIRES : 6

LIEU : A DEFINIR

A définir par le référent départemental nautique

FMPA

Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis

FMPA EAP 1

Encadrement des Activités Physiques - OPERATEUR

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité EAP 1

ENCADREMENT

Encadrants des Activités Physiques de niveau 2 ou 3

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 16

LIEU : CIS

Vendredi 29 janvier 2027 - CIS COUTERNE

Vendredi 26 mars 2027 - CIS ARGENTAN

Samedi 27 mars 2027 – CIS L'AIGLE

Samedi 12 juin 2027 – CIS FLERS

FMPA EAP 2

Encadrement des Activités Physiques - OPERATEUR

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité EAP 2

ENCADREMENT

Encadrants des Activités Physiques de niveau 3

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 16

LIEU : CIS ARGENTAN

Jeudi 2 décembre 2027

FMA RCH

Risque Chimique

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité RCH 1 ou 2 affectés en centre de secours mixte ou à l'Etat-Major.

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs ayant la compétence RCH 2, sous la responsabilité d'un RCH 3.

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT / EXTÉRIEUR

Une journée pour les FMA RCH 1 à (SEQUENS - Rives d'Andaine)

Le jeudi 25 mars 2027

Le jeudi 1 avril 2027

Le jeudi 9 septembre 2027

Le jeudi 16 septembre 2027

FMA RCH 2 (CFT) – 4 heures

Le mercredi 20 janvier 2027

Le mercredi 12 mai 2027

FMPA

Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis

FMA RAD

Risque radiologique

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité RAD 1 ou 2 affectés en centre de secours mixte ou à l'Etat-Major.

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs ayant la compétence RAD 2, sous la responsabilité d'un RAD 3.

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT

A définir

FMPA COD 2 PL

Conduite Hors Chemin – CCF

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires du permis C et de la formation COD 2 ayant un CCF dans leur CS d'affectation

ENCADREMENT

Formateur accompagnateur

DUREE : 1 jour (tous les 3 ans)

NOMBRE DE STAGIAIRES : 6 ou 9

LIEU : CFT

Mardi 25 mai 2027

Jeudi 2 septembre 2027

Vendredi 17 septembre 2027

FMPA

FMPA FORMATEUR SAP

Formateur Secours A Personne

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité Formateur SAP (Formateurs aux Premiers Secours – FPS)

ENCADREMENT

Formateurs de Formateurs SAP inscrits sur la liste d'aptitude départementale du SDIS 61

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT ou CIS

A définir en fonction des FMPA FOR DE FOR SAP

FMPA FOR de FOR SAP

Formateur de Formateurs Secours A Personne

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité Formateur de Formateurs SAP (Formateurs aux Premiers Secours – FPS)

ENCADREMENT

Responsable de la filière SAP

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT

A définir en fonction du calendrier national

Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis

FMPA FDF 1 et 2

Feux de forêts

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité FDF 1 et 2

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs ayant la compétence FDF 3

DUREE : 0,5 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 16

LIEU : CIS

SECTEUR SUD -

Vendredi 12 mars 2027 après-midi

Samedi 13 mars 2027 matin

SECTEUR NORD -

Vendredi 19 mars 2027 après-midi

Samedi 20 mars 2027 matin

SECTEUR EST -

Vendredi 21 mai 2027 après-midi

Samedi 22 mai 2027 matin

SECTEUR OUEST -

Vendredi 28 mai 2027 après-midi

Samedi 29 mai 2027 matin

FMPA

FMPA FDF 3

Feux de forêts

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité FDF 3

ENCADREMENT

Formateurs accompagnateurs titulaires de la spécialité FDF4

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 8

LIEU : CFT

Mercredi 3 mars 2027

Jeudi 4 mars 2027

FMPA animateur JSP

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité animateur JSP

ENCADREMENT

Animateurs JSP

Filière EAP

Personnes extérieures compétentes dans un domaine d'expertise spécifique

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CIS COUTERNE

Le samedi 15 mai 2027

Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis

FMPA CHAÎNE DE COMMANDEMENT

Chef de salle à Chef de site

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires du niveau de compétences de Chef de salle, officiers CODIS, chefs de colonne et chefs de site

ENCADREMENT

DD SIS et DDA

DURÉE :

NOMBRE DE STAGIAIRES :

LIEU :

Dates et organisation à définir par une note de service

FMPA

FMPA CHEF DE GROUPE

Chef de groupe

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires du niveau de compétences de chef de groupe, inscrits sur la liste opérationnelle.

ENCADREMENT

Chef de colonne et chef de site

DURÉE :

NOMBRE DE STAGIAIRES :

LIEU :

Dates et organisation à définir par une note de service

Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis

FMPA Officier CODIS

Officier CODIS

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les officiers CODIS prenant des astreintes CODIS

ENCADREMENT

Officiers du Groupement Gestion des Risques

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : Non limité

LIEU : CTA / CODIS

Dates et organisation à définir par une note de service

FMPA Officiers SPP

Officier SPP

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les officiers sapeurs-pompiers professionnels

ENCADREMENT

Service Formation-Sport

CONTENU

ICP

Gestes MATRAS

A définir

DUREE : 4 heures (8h00-12h00)

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT

FMPA Accompagnement GOC

Chefs de colonne et chefs de site

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Sapeurs pompiers titulaires du niveau de compétences de Chef de site et/ou Chef de Colonne

DUREE : 1 jour

NOMBRE DE STAGIAIRES : Non limité

LIEU : CFT

Dates et organisation à définir par une note de service

FMPA

Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis

FMPA SDE/USAR

Sauvetage et Déblaiement

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la spécialité SDE 1 et 2

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs ayant la compétence SDE 2 et 3.

DUREE : 1 journée

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CIS ARGENTAN

Non programmé en 2027

FMPA Échelier MEA

Echelier sur un moyen élévateur aérien

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la formation Echelier affectés dans un Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un moyen élévateur aérien.

ENCADREMENT

Filière MEA

DUREE : 4 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CIS

Date(s) définie(s) par le Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un moyen élévateur aérien

FMPA Chef d'Agrès MEA

Chef d'agrès d'un moyen élévateur aérien

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires de la formation Nacelier affectés dans un Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un moyen élévateur aérien.

ENCADREMENT

Filière MEA

DUREE : 4 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CIS

Date(s) définie(s) par le Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un moyen élévateur aérien

FMPA Réseau des formateurs

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers formateurs toutes filières confondues

ENCADREMENT

CFT

DUREE : 1 journée

NOMBRE DE STAGIAIRES : Non limité

LIEU : CFT

A définir

FMPA

Formation de spécialité

Secours A Personne

Formateur SAP

(Prompt Secours, Équipier SSUAP et Grand Public)

Formateur aux Premiers Secours (FPS)

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale et souhaitant encadrer des séances de formation dans le domaine du Secours d'Urgence Aux Personnes

PRE-REQUIS

Etre titulaire de l'accompagnateur de proximité + 3 ans de Service
Etre à jour de sa FMPA

AVANT FORMATION

Connaissances des procédures et techniques liées au SAP

CONTENU

La communication chez l'adulte
Les postulats de la communication
Les outils pédagogiques
Les règles de progression pédagogique
L'espace de formation
La notion de groupe
Le cadre réglementaire
Les activités pédagogiques
Les techniques pédagogiques
Les évaluations
Le maquillage
L'intervention du SSSM (Médecin, Infirmier et Sage-Femme)
La contextualisation des connaissances et compétences acquises devant un groupe d'apprenants (stagiaires de la formation et stagiaires réels)
L'animation d'un PSC 1

ENCADREMENT

Formateurs de Formateurs SAP inscrits sur la liste d'aptitude départementale du SDIS 61

APRES FORMATION

Réactualisation tout au long de l'engagement (FMPA minimum)
Encadrement des FMPA en CS
Formateur au CFT ou en CS

DUREE : 11 jours (5 jours + 6 jours) + préparation

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT

Partie 1

Du lundi 8 au vendredi 12 mars 2027

Partie 2

Du lundi 5 avril au samedi 10 avril 2027

Formation nécessitant un investissement important en temps de travail personnel avec **hébergement obligatoire**

Maîtrise indispensable de toutes les techniques SAP

SPECIALITES

Info

Choix des stagiaires en fonction des besoins du Centre d'Incendie et de Secours.
Séances de préparation possibles en amont de la formation

Dates de préparation en CS ou au CFT : à définir

Formation de spécialité

Activité physique et sportive

EAP 1

Encadrement des Activités Physiques - OPERATEUR

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale et souhaitant encadrer des séances d'activités physiques au sein du centre d'affectation.

AVANT FORMATION

Connaissance de l'organisation d'une séance
Principes de gestion d'un groupe
Politique des APS au sein du SDIS

CONTENU

Les risques liés à une mauvaise pratique sportive
Les notions d'anatomie et physiologie
Les matériels et leur installation
Les principes d'animation et de gestion de groupe
La structuration d'une séance d'activité physique type
Le bilan de séance et la remontée d'information
La politique du SDIS 61 en matière d'accidentologie
Les indicateurs de la condition physique
La contextualisation du rôle d'opérateur par la mise en place d'encadrement de séances d'activités physiques

ENCADREMENT

Encadrants des Activités Physiques de niveau 2 ou 3
(EAP 2 OU 3)

APRES FORMATION

Encadrement de séances en CS
Encadrement des indicateurs de la condition physique
(ICP)

Participation obligatoire à l'encadrement et à l'organisation des épreuves sportives organisées par le SDIS

DUREE : 5 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT

Du mardi 2 au samedi 6 novembre 2027

SPECIALITES

Formation de spécialité

CONDUITE

COD PREV – conduite préventive

Sensibilisation à la conduite des véhicules d'urgence

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires du permis B, sauf pour les personnes en permis probatoire

PREREQUIS

Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD)

AVANT FORMATION

Connaissances des engins de son CS
Révisions du Code de la Route

CONTENU

Les distances de sécurité
Le contrôle du véhicule avant son utilisation
La sécurité sur la route en présence d'un accident
Les addictions
Le guidage des véhicules dans le contexte du secteur d'intervention (simple ou attelé) et le remisage dans le centre de secours
La contextualisation de toutes les connaissances et de toutes les compétences acquises en conduite sur le secteur d'affectation du sapeur-pompier

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs titulaires du permis C en cours de validité depuis au moins 3 ans
Expérience confirmée de la conduite des véhicules du SDIS
Formateurs COD

APRES FORMATION

Mise en application lors des trajets en et hors opération
Acteur de la Sécurité Routière tout au long de l'engagement

DUREE : 7 heures = 2h de théorie + 5h de pratique
(2h au CFT + 3h en CIS)

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

Dates en fonction des besoins du centre de secours

NOUVEAU!

SPECIALITES

Formation de spécialité

Conduite
COD 1

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers titulaires du permis C ayant terminé leur formation initiale

PREREQUIS

Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD)

AVANT FORMATION

FOAD Conduite préventive (rôle et responsabilité du conducteur, ...)
Avoir conduit les poids lourds de son CS
Avoir un tuteur COD
Connaître les pompes de son CS (reconnaissance de pompe)
Connaître les pièces de jonction

CONTENU

Les responsabilités du conducteur, du chef d'agrès et du SDIS au regard du code de la route
Le rôle du conducteur en opération et au retour d'intervention
Les assurances
La sécurité cabine
Les organes d'un véhicule d'incendie
Le guidage des engins
L'alimentation d'un engin
La conduite d'un engin pompe en zone urbaine et extra-urbaine
La contextualisation de toutes les connaissances et de toutes les compétences acquises sur route

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs ayant la compétence COD 1
Titulaire du permis C depuis au moins 3 ans, en cours de validité
Expérience confirmée à la manipulation des pompes centrifuges des véhicules

APRES FORMATION

Entraînement avec les engins du CS (manœuvres et conduite)
Point étape avec un tuteur COD
FMA régulière
Acteur de la Sécurité Routière tout au long de l'engagement

Conducteur d'un engin pompe (FPT, FPTSR, CCR, CCF, ...)

DUREE : 3 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 6

LIEU : CFT

Du lundi 29 au mercredi 31 mars 2027

Du lundi 27 au mercredi 29 septembre 2027

Du lundi 04 au mercredi 06 octobre 2027

SPECIALITES

Formation de spécialité

Conduite COD 2

Conducteur Hors Route d'un CCF

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers reconnus aptes INC et disposant d'un engin de type CCF au sein de son Centre d'Incendie et de Secours
En fonction des places, les sapeurs-pompiers reconnus aptes INC et en double affectation dans un Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un CCF

PREREQUIS

Avoir terminé sa formation initiale de sapeur-pompier
Être titulaire du permis C
Être titulaire du COD 1
Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD)

AVANT FORMATION

FOAD Conduite préventive (rôle et responsabilité du conducteur, ...)
Révisions COD 1 (pompe, rôle, ...)

CONTENU

Les responsabilités du conducteur, du chef d'agrès et du SDIS au regard du code de la route
Les aspects juridiques
La contextualisation de toutes les connaissances et de toutes les compétences acquises sur site
Les caractéristiques générales d'un véhicule hors route
Les types et les classements de véhicules hors route
La chaîne cinématique
Les parties mécaniques (châssis, ponts, différentiels, boîte de transfert, ralentisseurs, ...)
Les vérifications avant, pendant et après la conduite hors route
La sécurité en cabine
L'étude de la reconnaissance, de l'évaluation et de la décision de franchissement
Les dispositifs à mettre en œuvre pour l'évolution hors route

ENCADREMENT

Titulaires du COD 3
Formateurs accompagnateurs titulaires du COD 2 ayant une expérience confirmée dans la conduite hors route (membres de la filière COD)

APRES FORMATION

Entraînement à la conduite sur route et chemin agricole SANS franchissements
Acteur de la Sécurité Routière tout au long de l'engagement
FMA régulière tous les 3 ans

DUREE : 5 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 9

LIEU : CFT

Du lundi 10 au vendredi 14 mai 2027

Du lundi 31 mai au vendredi 4 juin 2027

Du lundi 6 au vendredi 10 septembre 2027

Formation de spécialité

Échelier MEA

Conducteur d'un moyen élévateur aérien

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale, titulaire du COD 1, reconnus aptes INC et affectés dans un Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un moyen élévateur aérien

AVANT FORMATION

Avoir conduit et pris en main son véhicule d'affectation

Connaître les possibilités de l'engin

Avoir manipuler l'agrès avec un COD 6 confirmé

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs ayant la compétence COD 6 et inscrits sur la liste d'aptitude départementale du SDIS 61

APRES FORMATION

Réactualisation tout au long de la carrière

Acteur de la Sécurité Routière tout au long de l'engagement

DUREE : 2 jours + 8 heures dans son CS d'affectation

NOMBRE DE STAGIAIRES : 8

LIEU : CIS ARGENTAN

Du lundi 20 au mardi 21 septembre 2027

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers reconnus aptes incendie, ayant terminé leur formation initiale, affectés dans un Centre d'Incendie et de Secours disposant d'un CCF ou d'un CCR.

En fonction des places, les sapeurs-pompiers reconnus aptes INC et en double affectation dans un Centre d'Incendie et de Secours disposant prioritairement d'un CCF ou d'un CCR.

PREREQUIS

Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD)

AVANT FORMATION

Révisions des connaissances équipier INCENDIE
Connaissances des engins spécifiques à la lutte contre les feux de forêts
Connaissances des matériels spécifiques à la lutte contre les feux de forêts
Connaissance du GTO "Lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels"
Connaissance du GDO "Feux de forêts et d'espaces naturels"
Avoir été préparé par un FDF 2 du CS ou un formateur de la filière FDF

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives
Les manœuvres offensives
Les manœuvres défensives
Les différents types de feux de forêt
Les techniques d'établissement en feux de forêt
Les phases de transit et de retournement d'un groupe feux de forêt
La complémentarité interservices (ONF, GN...)

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs ayant la compétence FDF 3

APRES FORMATION

Réactualisation tout au long de l'engagement
Possibilité de réalisation FMPA FDF 1 et 2

DUREE : 3 jours + 1 nuit

NOMBRE DE STAGIAIRES : 10

LIEU : CFT + Forêt d'Ecoves

Du jeudi 1 au samedi 3 avril 2027

Du lundi 5 au mercredi 7 avril 2027

Du jeudi 15 au samedi 17 avril 2027

Du lundi 19 au mercredi 21 avril 2027

Formation intégrée à celle des
Chefs d'Agrès FDF (FDF 2)

**Manœuvre de nuit à J2 avec nuitée en
collectivité OBLIGATOIRE**

Formation de spécialité

FEUX DE FORÊT

FDF 2

Chef d'Agrès au sein d'un CCF ou CCR pour feux de sous-bois ou forêt

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers reconnus aptes incendie, à partir du grade de sergent affectés dans un CIS disposant d'un CCF ou d'un CCR.

En fonction des places, les SP reconnus aptes INC, chef d'agrès tout engin, en double affectation dans un CIS disposant d'un CCF ou d'un CCR.

PREREQUIS

Avoir terminé la Formation Ouverte A Distance (FOAD)

Avoir validé la formation FDF 1

AVANT FORMATION

Maîtrise indispensable des manœuvres et établissements mis en œuvre pendant la formation FDF 1

Connaissance du GTO "Lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels"

Maîtrise des compétences acquises en qualité de chef d'agrès une équipe ou chef d'agrès tout engin

Connaissance du GDO "Feux de forêts et d'espaces naturels"

Avoir été préparé par un FDF 2 du CS ou un formateur de la filière FDF

Connaître l'utilisation des moyens de transmission

CONTENU

Les règles de sécurité individuelles et collectives

La marche générale des opérations

Analyse de la zone d'intervention

Les transmissions

La topographie

Les phases de transit et de retournement d'un groupe feux de forêt

Détachement d'intervention préventif

Manœuvres offensives

Manœuvres défensives

Tactiques opérationnelles

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs ayant la compétence FDF 3

APRES FORMATION

Réactualisation tout au long de l'engagement

Révisions périodiques et mise en place de MSP entre FDF du CS ou CS voisins

S'impliquer dans la préparation des futurs FDF (1 & 2)

Possibilité de réalisation FMPA FDF 1 et 2

DUREE : 3 jours + 1 nuit

NOMBRE DE STAGIAIRES : 5

LIEU : CFT + Forêt d'Ecouves

Du jeudi 1 au samedi 3 avril 2027

Du lundi 5 au mercredi 7 avril 2027

Du jeudi 15 au samedi 17 avril 2027

Du lundi 19 au mercredi 21 avril 2027

Formation intégrée à celle des
Équipiers FDF (FDF 1)

**Manœuvre de nuit à J2 avec
nuitée en collectivité
OBLIGATOIRE**

Possibilité d'une demi-journée
d'accompagnement proposée par
l'équipe d'encadrement FDF 3 au
CFT

Formation de spécialité

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

OCO PC TAC

Opérateur de Coordination Opérationnelle en Poste de Commandement TACtique

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers reconnus aptes incendie, affectés dans les Centre d'Incendie et de Secours de SEES, COURTOMER, SAINTE-SCOLASSE et MORTREE

CONTENU

- L'étude d'itinéraire
- Le positionnement du véhicule
- L'alimentation électrique de l'engin et la veille de son autonomie
- La mise en œuvre des équipements SIC
- L'installation opérationnelle du PC
- L'exploitation des outils du PC
- La veille des installations et de leur bon fonctionnement pendant la durée de l'intervention
- L'identification des pannes et dysfonctionnements
- La mise en œuvre des modes dégradés

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs ayant la compétence SIC

DUREE : 3 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CIS

Dates définies par le référent départemental

Formation de spécialité

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

OSO

Opérateur de Salle Opérationnelle

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers professionnels du grade de caporal à sergent-chef, tous les sapeurs-pompiers volontaires non officiers ou tous les personnels administratifs et techniques affectés en titre au poste d'opérateur au sein du Centre de Traitement de l'Alerte ou au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours.

PREREQUIS

Satisfaire aux évaluations et/ou à l'entretien individuel à la suite de candidature

AVANT FORMATION

Connaissances du département (Géographie, particularité, sites importants, ...)

Connaissances du RO / RI / doctrines et notes opérationnelles

Connaissances informatiques

Connaissances ARTEMIS

CONTENU

Réceptionner et traiter les appels reçus, quelle qu'en soit la nature

Evaluer le degré d'urgence de l'appel reçu

Elaborer une réponse opérationnelle pertinente, adaptée à l'urgence

S'approprier l'environnement réglementaire, technique et administratif applicable en salle opérationnelle

Contribuer à l'efficacité du système d'information et de communication

Déclencher les moyens de secours

Gérer et coordonner les moyens de secours engagés sur intervention

Gérer la fin de l'intervention et son suivi administratif

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs ayant la compétence SIC et personnels du CTA

APRES FORMATION

FMFA régulières

DUREE : 200 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES : 8

LIEU : CTA

A déterminer par le chef du CTA/CODIS

(40 h de théorie)

La formation comprends 2 domaines d'activité conformément au référentiel SIC du 13 décembre 2016 :

- **OTAU** : Opérateur de Traitement des Appels d'Urgence (CTA)
- **OCO** : Opérateur de Coordination Opérationnelle (CODIS)

Formation de spécialité

Systèmes d'information et de communication

CSO

Chef de Salle Opérationnelle

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Sous-officier de sapeurs-pompiers professionnel affectés en titre au sein du Centre de Traitement de l'Alerte.

PREREQUIS

Être titulaire de la formation OSO (ou TRS équivalente)

AVANT FORMATION

Révisions OSO

CONTENU

Encadrer et coordonner l'activité des opérateurs et des chefs opérateurs de salle opérationnelle
Superviser et exploiter les systèmes d'information et de communication des salles opérationnelles
Coordonner l'activité opérationnelle de la salle CTA
Assurer la remontée d'information

ENCADREMENT

Accompagnateurs de proximité ou formateurs accompagnateurs et personnels administratifs et techniques ayant la compétence SIC
Sous-officier, affecté en qualité de sous-officier de salle CTA.

APRES FORMATION

Réactualisation des acquis en FMPA chef de salle

DUREE : 120 heures

NOMBRE DE STAGIAIRES : 2

LIEU : CTA

A déterminer par le chef du CTA/CODIS

Autres formations

Jeunes Sapeurs-Pompiers Animateur JSP

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels

PREREQUIS

Être majeur

Être titulaire de la formation d'intégration de SPP ou de la formation initiale d'équipier SPV dans au moins une activité

Une expérience **d'aide animateur**, au sein d'une section de JSP, de six mois au moins (attestation disponible sur intranet)

CONTENU

L'animateur de jeunes sapeurs-pompiers a pour mission, au sein d'une section de JSP, d'encadrer des préadolescents et des adolescents, dans le but de leur faire acquérir les connaissances et les techniques de secours relatives aux sapeurs-pompiers, de les initier aux activités physiques et sportives proposées aux JSP et de les préparer au brevet national de jeunes sapeurs-pompiers.

COMPETENCES

- L'encadrement et l'accueil de mineurs
- L'encadrement et l'animation de séances de formations de JSP
- L'encadrement et l'animation de séances d'activité physique et sportive pour des adolescents

ENCADREMENT

Animateurs JSP

Filière EAP

Personnes extérieures compétentes dans un domaine d'expertise spécifique

DUREE : 5 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT

Parcours
différencié

Module « Cadre général d'accueil des JSP »

→ Le samedi 6 mars 2027

Attestation de formateur JSP

* Module « Pédagogie des JSP »

→ Les samedis 10 et 24 avril 2027

* Phase tutorée → à définir par les formateurs sur les brevets blancs et le brevet JSP

Attestation d'animateur APS de JSP

* Module « Encadrement des APS des JSP »

→ Du mardi 2 au mercredi 3 novembre 2027

Cursus d'un Jeune Sapeur-Pompier

Activité Incendie Brevet National JSP

Jeunes Sapeurs-Pompiers

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers ayant validés les cycles 1, 2, 3 et 4

CONTENU

La préparation aux épreuves sportives du Brevet National
Les reconnaissances sous ARI
L'emploi des échelles à main
Les manœuvres d'épuisement
La mise en application des manœuvres incendie en binôme
Apprentissage de la vie en collectivité

ENCADREMENT

Animateurs de JSP

DUREE : 4 jours de Brevet blanc + 2 jours d'examen

NOMBRE DE STAGIAIRES : Pas de limite

BREVET BLANC

Jeudi 25 février 2027

Samedi 06 mars 2027

Jeudi 22 avril 2027

Samedi 24 avril 2027

BREVET

Les samedis 29 mai et 5 juin 2027

RATTRAPAGE

Samedi 19 juin 2027

Autres Formations

Journée de Perfectionnement Opérationnel

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale de l'équipier jusqu'au chef de groupe.

Ces journées s'inscrivent dans la démarche d'amélioration continue recherchée en créant une synergie avec tous les intervenants.

DUREE : 1 jour

LIEU : CFT + CIS

ENCADREMENT

Membres des différentes filières et partenaires

GAZ
Au CFT

Le mercredi 17 mars 2027
Le mercredi 7 avril 2027
Le mercredi 19 mai 2027
Le mercredi 16 juin 2027
Le mercredi 22 septembre 2027
Le mercredi 13 octobre 2027

POLICE
Au CFT

A définir

ENEDIS
Au CFT

Le vendredi 16 avril 2027
Le vendredi 24 septembre 2027
Le vendredi 22 octobre 2027

Autres Formations

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Nouveaux chefs de centre et adjoints

CONTENU

Présentation des différents services de l'Etat-Major

ENCADREMENT

Directeur Départemental Adjoint

Journée d'intégration Chef de centre

DUREE : 2 jours dont 1 en immersion au CTA (à définir avec le chef de centre du CTA)

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12

LIEU : CFT + CTA

Le mardi 23 mars 2027

Le jeudi 7 octobre 2027

Permis C

Conduite d'un engin dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes

DUREE : 2 x 5 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 4

LIEU : Auto-école

A définir

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers de plus de 21 ans, ayant terminé leur formation initiale et reconnus aptes incendie

Utilisation en priorité du Compte Personnel de Formation

PREREQUIS

Titulaire du permis B depuis plus d'un an

Avoir validé sa formation de conduite préventive (COD PREV)

CONTENU

Le maniement du véhicule dans un trafic

Les vérifications courantes de sécurité

Les exercices de maniabilité

La conduite sur la route en fonction du gabarit du véhicule

La circulation dans des conditions difficiles

Le partage de la route avec les autres usagers

La pratique d'une conduite autonome sûre et économique

ENCADREMENT

Moniteur d'une auto-école

Visite médicale obligatoire tous les 5 ans

S'engager au sein du SDIS de l'Orne pour une **période de 3 ANS**

Les frais annexes (représentation à l'examen, repas, déplacement...) sont à la charge du stagiaire

Pas d'indemnisations pendant la durée du stage

Autres formations

Habilitation COPHAR

Correspondant Pharmacie

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale et souhaitant s'impliquer au sein de leur Centre d'Incendie et de Secours dans la gestion de l'hygiène et des commandes auprès de la pharmacie

CONTENU

La gestion de l'oxygène
Les commandes
Les nouveaux matériels
La réglementation

ENCADREMENT

Pharmacien du SDIS

DUREE : 18h30 à 20h30 (2h00)

NOMBRE DE STAGIAIRES : Non limité

LIEU : CIS

A définir

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale et souhaitant s'impliquer au sein de leur Centre d'Incendie et de Secours dans la maintenance des EPI (casques d'intervention)

CONTENU

Description des différents casques
Montage et démontage des EPI
La maintenance et le contrôle

ENCADREMENT

Société extérieure
Personnels habilités du Groupement Technique et Logistique

Maintenance des casques F1

Correspondant pour la maintenance des casques en CS

DUREE : 1 journée

NOMBRE DE STAGIAIRES : Non limité

LIEU : CFT

Mardi 16 mars 2027

(Formation initiale le matin et recyclage l'après-midi)

Attitudes et comportements face à une situation d'urgence

PERSONNELS CONCERNES

Personnels administratifs et techniques
Equipe de soutien

CONTENU

Gestes qui sauvent (GQS)
Manipulation des extincteurs

ENCADREMENT

CFT

DUREE : 4 heures (de 8h00 à 12h00)

NOMBRE DE STAGIAIRES : Non limité

LIEU : CFT

A définir

Formation de spécialité

Sauvetage aquatique Nageur sauveteur aquatique SAV 1

SAPEURS-POMPIERS CONCERNES

Tous les sapeurs-pompiers ayant terminé leur formation initiale, affecté dans un centre de secours identifié support ou soutien nautique

PRE-REQUIS

Test d'admission en piscine de 500m nage libre sans matériel en 12 minutes maximum

AVANT FORMATION

Avoir réalisé la visite médicale d'aptitude spécifique SAV1.

CONTENU

Différentes unités de valeur et leur cadre d'emploi ;
S'équiper des EPI et des équipements de protection collectifs ;
Rétropédalage ;
Apnée ;
Techniques de palmage ;
Techniques de l'apnée ;
Palmage en fort courant ;
Techniques d'immersion ;
Approche et prises de dégagement ;
Sauvetage d'une victime en surface ;
Sauvetage d'une personne immergée en piscine et sans équipement ;
Sauvetage d'une personne immergée en milieu naturel ;
Sauvetage d'une personne dans le courant ;
Accidents physiologiques ;
Les risques dus à l'environnement aquatique ;
Sensibilisation aux forts courants.

ENCADREMENT

Evaluation certificative en contrôle continu.

ENCADREMENT

Référent départemental nautique
Formateurs-accompagnateurs titulaires du SAV3
Accompagnateur de proximité titulaires du SAV1

APRES FORMATION

Peut être inscrit sur Liste annuelle départementale d'Aptitude Opérationnelle, tout personnel qui a :
- Suivi 1 ½ journée de FMPA par trimestre, soit 16h/an ;
- Satisfait aux tests annuels d'aptitude SAV1.

DUREE : 5 jours

NOMBRE DE STAGIAIRES : 6

LIEU : A définir

Test d'admission à la formation :

A définir

Dates de la formation :

A définir

Cette formation étant particulièrement exigeante et éprouvante sur le plan physique, **l'hébergement à proximité du lieu de formation est obligatoire** pendant toute sa durée

OFFRE DE FORMATIONS 2027

scannez-moi

